



Evaluation prospective du Programme «Appui suisse à l'Alphabétisation et à l'Education des Adultes (ASAEA) Phase 2»



Rapport élaboré par une équipe constituée de:

- ✓ Catherine Touré
- ✓ Gérard Agbota
- ✓ Amadou Wade Diagne

Version finale Juillet 2013

Contenu

Sigles et abréviations.....	4
Résumé de l'évaluation.....	5
1. Contexte et justification.....	12
2. Objectifs, résultats attendus et méthodologie de l'évaluation.....	12
3. Résultats de l'évaluation.....	14
3.1. Pertinence du programme.....	14
3.1.1. Cohérence avec la politique gouvernementale.....	14
3.1.2. Inclusion.....	15
3.1.3. Respect de la diversité culturelle et coexistence pacifique.....	16
3.1.4. Prise en compte des défis actuels.....	16
3.1.5. Diversité des parcours de formation et d'apprentissage.....	17
3.1.6. Participation.....	18
3.1.7. Partenariat.....	19
3.1.8. Financement du programme.....	20
3.2. Efficacité du programme.....	21
3.2.1. Evolution du taux d'analphabétisme.....	21
3.2.2. Qualité des démarches d'enseignement/apprentissage utilisées.....	22
3.2.3. Organisations de la société civile travaillant dans le sous-secteur.....	23
3.2.4. Mise à l'échelle nationale des deux innovations pédagogiques.....	24
3.2.5. Mise en œuvre de la stratégie du faire faire au niveau central.....	24
3.2.6. Montage institutionnel du programme.....	25
3.3. Effets du programme.....	26
3.3.1. Effets sur le niveau de connaissances de base.....	26
3.3.2. Effets sur le niveau de connaissances en santé.....	26
3.3.3. Effets sur la gouvernance locale.....	27
3.3.4. Effets sur les activités de production et les revenus des apprenants.....	28
3.3.5. Effets inattendus eu programme.....	29
3.3.6. Pérennité des actions et des effets du programme.....	31
3.4. Forces et leçons apprises dans l'ASEA.....	32
3.4.1. Synthèse des forces du programme ASAEA.....	32
3.4.2. Principales leçons apprises dans l'ASAEA.....	35
3.5. Recommandations.....	37
Annexes.....	40
Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation.....	40
Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées.....	48
Annexe 3 : Prise en compte du genre et de la participation des femmes.....	51
Annexe 4 : Analyse de l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC).....	63
Annexe 5 : Forces et faiblesses des acteurs institutionnels.....	68
Annexe 6 : Forces et faiblesses de l'ASAEA.....	77

Tableau 1 : Acteurs rencontrés sur le terrain.....	13
Tableau 2 : Situation du partenariat	19
Tableau 3 : Part de l’alphabétisation dans le budget des Communes	20
Tableau 4 : Efficacité des ONG	21
Tableau 5 : Synthèse sur les réalisations du programme en matière de prise en compte du genre....	30
Tableau 6 : Forces et les faiblesses du programme ASEA.	Error! Bookmark not defined.

Sigles et abréviations

ADECOB	Association de Développement des Communes du Borgou
AEA	Alphabétisation et Education des Adultes
AFD	Agence Française de développement
AGR	Activité Génératrice de Revenus
ASAEA	Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Education des Adultes
ASGoI	Appui Suisse à la Gouvernance Locale
BUCO	Bureau de Coordination
COGECA	Comité de Gestion du Centre d'Alphabétisation
CPS	Centre de Promotion Sociale
CRADENF	Cercle de réflexion et d'action sur l'éducation non formelle
ENF	l'Education Non Formelle
FP	Formation Professionnelle
FTS	Formation Technique Spécifique
IMF	Institution de Micro Finance
NTIC	Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PAEFE	Programme d'Appui à l'Education et la Formation des Enfants Exclus
PDC	Plan de Développement Communal
PDDSE	Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education
PdT	Pédagogie du Texte
PTF	Partenaire Technique et Financier
ReNOPAL	Réseau National des Opérateurs Privés pour la Promotion de l'Alphabétisation et des Langues
ASPEF	Appui Suisse à la Promotion de l'Education des Filles
SNV	Agence de coopération néerlandaise
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance

Résumé de l'évaluation

L'évaluation du Programme menée en mai 2012 par une équipe de consultants externes vise à (i) apprécier dans quelle mesure le programme a atteint ses objectifs et a répondu aux enjeux, (ii) analyser les résultats obtenus (critères classiques d'évaluation)¹, les effets induits sur les populations et autres acteurs institutionnels impliqués (opérateurs, ministère, communes, etc.) conformément aux axes du cadre logique et en relation avec le positionnement de la Direction du Développement et de la Coopération (DDC) au Bénin comme agence leader pour l'Education Non Formelle (ENF) et (iii) dégager les acquis et les leçons relatives à la mise en œuvre du programme afin d'aboutir à des recommandations et des orientations stratégiques pour la phase prochaine du programme en prenant en compte les enjeux de développement.

L'évaluation a utilisé trois méthodes croisées: (i) l'analyse documentaire, (ii) la visite de terrain dans douze (12) centres d'alphabétisation, (iii) les entretiens avec l'ensemble des acteurs au niveau national². Au niveau local, la mission a rencontré les communautés bénéficiaires dans une douzaine de centres, les autorités communales, les services déconcentrés de l'Etat, les ONG et autres acteurs dans les zones d'intervention à savoir les départements du Borgou et de l'Alibori.

Les principales forces et faiblesses du Programme ASAEA ainsi que les leçons apprises et enseignements tirés pour le prochain programme sont présentés ci-dessous.

Forces du programme ASAEA

Pertinence et démarche d'ensemble du programme

L'ASAEA dont l'objectif fixé était de réduire le taux d'analphabétisme en vue de favoriser l'autonomisation des populations à travers la valorisation des langues nationales comme véhicule de savoir, s'inscrit en parfaite cohérence avec la politique nationale du Bénin notamment avec le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE), et la lettre de politique éducative.

Le programme est bien fondé car devant contribuer à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre l'analphabétisme par la correction des disparités à travers (i) le ciblage des Communes de Borgou et d'Alibori dans des zones rurales ayant peu d'accès aux services sociaux de base, (ii) le ciblage de personnes vulnérables analphabètes en particulier les femmes, (iii) le ciblage de communautés minoritaires : peuls, boos et mokoles.

Demande éducative et diversification des parcours de formation et d'apprentissage,

Le programme a mis en exergue l'ampleur de la demande éducative pour les adultes, comme pour les enfants. En effet, la demande d'éducation en particulier celle des femmes et des filles s'avère forte et variée en termes de reconnaissance et inclusion sociale, de formation professionnelle et d'insertion économique.

Depuis 2010, 4123 apprenant(e)s dont 40% femmes ont été formés sur les formations techniques spécifiques selon le rapport d'évaluation interne de l'ASAEA (page 27).

Prise en compte du genre

Les femmes et les jeunes filles constituaient le groupe prioritaire du programme avec un objectif de 50% de femmes dans les centres d'alphabétisation. Quelques mesures (garderies d'enfants) (formations techniques spécifiques), ont été prises pour encourager la participation des femmes qui dans l'ensemble apprécient les bénéfices tirés de l'alphabétisation.

¹ Il s'agit des critères de pertinence, efficacité, effets, durabilité

² Les PTF (BUCO, AFD, Banque Mondiale, UNICEF), les services centraux du Ministère de l'alphabétisation, le Ministère de la Micro finance, la Direction Promotion Femme et Genre.

Qualité de l'offre éducative

En matière d'alphabétisation,

La mise en œuvre de l'ASAEA a été l'occasion pour les ONG de mettre en application deux méthodes d'alphabétisation : la Pédagogie du Texte (PdT) et la Nouvelle Méthode. Ces pédagogies sont appréciées par les différents acteurs et les apprenants-es parce que motivantes et actives avec le recueil des connaissances endogènes et la création de textes par les alphabétisés.

Selon le rapport d'évaluation interne de l'ASAEA³, « 98% des apprenant(e)s ont estimé que l'ASAEA a contribué à l'amélioration de certains domaines dans leurs vies actives. Les domaines dans lesquels l'ASAEA a eu le plus d'impact pour les apprenant(e)s sont de façon décroissantes exprimées comme suit, le Changement de comportement en matière d'hygiène (selon 270 apprenant(e)s); l'amélioration des activités génératrices de revenus (selon 132 apprenant(e)s), l'amélioration des rapports hommes-femmes (selon 119 apprenant(e)s), l'implication dans le développement local (selon 95 apprenant(e)s) et l'amélioration du taux de scolarisation des enfants (selon 26 apprenant(e)s) ».

En matière de post alphabétisation

L'évaluation a pu constater une très forte demande d'apprentissage du français et en gestion élémentaire qui reste peu ou mal couverte. Il existe un réservoir de personnes alphabétisées qui constituent un potentiel et peuvent être utilisées pour des actions de développement. Quelques activités de post alphabétisation ont été initiées par le programme notamment l'équipement de six (6) bibliothèques avec la création de clubs de lecture.

Stratégie du « faire faire ».

La stratégie du faire faire a été mise en œuvre par le programme. Ainsi le Ministère en charge de l'alphabétisation a présélectionné 30 ONG et opérateurs privés en alphabétisation répartis sur toute l'étendue du territoire national. Près de 35.000 personnes ont bénéficié de cours d'alphabétisation dans le cadre de cette initiative. Cette expérience a permis de mettre en application la stratégie dans le contexte du Bénin et de roder les différents acteurs nationaux (Etat, opérateurs privés) à sa mise en application. Le ministère est conscient de ses insuffisances et s'inscrit dans une nouvelle dynamique pour lever ces différentes contraintes et prendre les dispositions institutionnelles, techniques qui s'imposent

Participation des communautés et gouvernance

Sur **le plan de l'inclusion et de la cohésion sociale**, l'ASAEA a permis d'améliorer les rapports hommes/femmes notamment dans les communautés peuhls à travers les thématiques abordées (violences faites aux femmes par exemple). En outre, l'évaluation a noté une meilleure entente entre communautés, une meilleure gestion des conflits entre producteurs et éleveurs et des possibilités d'intermédiation entre communautés.

Les effets du programme résident surtout **dans la mobilisation communautaire** autour de l'alphabétisation, une meilleure connaissance et maîtrise des droits et devoirs du citoyen, une meilleure participation à la prise de parole et surtout une reconnaissance sociale à travers une meilleure participation des alphabétisés aux activités économiques et au développement socio-économique de leur milieu. Ils sont devenus grâce à l'alphabétisation des acteurs capables d'apporter leurs contributions aux dynamiques de changement de leur milieu.

La participation des communautés s'est faite à travers les actions suivantes : (i) mise en place des COGECA, (ii) contribution aux coûts de l'alphabétisation construction des hangars (paillotes), achat des fournitures, hébergement ou quelquefois restauration des animateurs dans les

³ Page 11

villages, (iii) détermination des jours, périodes et horaires, (iv) participation des autorités locales (délégués et chefs religieux).

Cadre institutionnel et partenariat

A propos des pratiques partenariales

Le programme a développé certaines formes de collaboration telle la mutualisation des moyens entre les deux (2) ONG, l'implication des coordinateurs communaux d'alphabétisation, le renforcement des Communes par la mise en place des logiciels de traduction en 2 langues et l'appui au PAEFE à travers l'expertise du CRADENF et des deux ONG SIANSON et DERANA qui participent à la formation des facilitateurs-trices ainsi qu'à la conception, l'élaboration et à la traduction des documents didactiques.

A propos du montage institutionnel

(i) l'existence d'un comité de pilotage, (ii) un début d'organisation au niveau des Communes pour la prise en compte des problématiques d'éducation (Adjoint au Maire, point focal Education et Coordinateur alpha), (iii), la mobilisation de l'expertise nationale à travers les réseaux d'ONG et services étatiques, (iv) la présence d'un-e chargée de programme; et (v) l'existence de mécanisme de concertation entre PTF au niveau national (pot commun éducation).

Durabilité

Il y a une masse critique de personnes formées à l'alphabétisation, à la transcription des langues nationales, à la production de matériel didactique... avec une expertise certaine (formations universitaires) et une bonne introduction dans le milieu. En outre, l'ONG SIANSON a pu développer un partenariat diversifié. A cela s'ajoutent de réelles capacités matérielles (véhicules, motos...) qui peuvent contribuer à rendre autonomes ces organisations.

Au niveau des réseaux d'ONG

Le programme a permis l'émergence de deux réseaux (ReNOPAL et CRADENF) qui ont montré leur engagement dans le plaidoyer et le renforcement des capacités des ONG. Ces structures sont à consolider afin qu'elles interviennent au niveau des Communes (contrôle citoyen) et obtiennent en matière d'influence des politiques et de financement de l'alphabétisation au Bénin.

Au niveau des Communes

L'éducation des adultes figure comme priorité dans les Plans de Développement Communaux mais les financements ne sont pas alloués par les Communes pour concrétiser les activités prévues. Les coordinateurs communaux d'alphabétisation sont dans la plupart des cas payés par les Communes mais ils ne sont pas suffisamment intégrés dans le fonctionnement de la Commune (marginalisés, démotivés et sans appuis selon leurs propos)⁴. Des dispositifs existent dans quelques Communes pour mieux gérer les problèmes d'éducation (Points focaux) mais ces mécanismes restent peu fonctionnels, peu performants. L'ADECOB constitue un potentiel certain comme maître d'ouvrage délégué en alphabétisation

Au niveau des communautés

L'évaluation a noté avec satisfaction la bonne réactivité des apprenant-e-s et de leur milieu (organisations communautaires, chefs traditionnels...) qui sont des gages pour la pérennité des actions sur le terrain. La dynamique villageoise autour de l'alphabétisation semble acquise.

Leçons apprises dans l'ASAEA

Pertinence et démarche d'ensemble du programme

Les paramètres à prendre en compte pour une meilleure portée du programme concernent la prise en compte des pratiques sociales et culturelles dans les sites d'intervention, la concertation avec les acteurs locaux impliqués dans la réduction de la pauvreté et l'analyse sociolinguistique pour le choix des langues d'alphabétisation.

Demande éducative et diversification des parcours de formation et d'apprentissage,

En plus des formations techniques spécifiques dans quatre domaines : aviculture, apiculture, cuniculture et fabrication du savon qui ont été proposées, le défi consiste à prendre en compte les besoins diversifiés des apprenants –es selon les milieux, l'âge, le genre et le niveau de scolarisation en adéquation avec les réalités et besoins des alphabétisé(e)s. De plus, les passerelles pour le formel ou la poursuite dans la formation professionnelle constituent des opportunités de continuité des apprentissages

Prise en compte du genre

Les effets du programme peuvent être améliorés par la prise en compte de la situation socioéconomiques des femmes et des filles et par la mise en application d'une approche Genre avec: (i) l'analyse de situation pour identifier des besoins prioritaires adaptés aux différents groupes de femmes (ii) la prise de mesures d'accompagnement afin d'encourager l'alphabétisation des femmes tant pour lever les obstacles socio culturels que pour limiter les contraintes dues aux travaux domestiques), (iii) l'articulation entre alphabétisation et activités génératrices de revenus, (iv) l'appui à l'émergence des femmes néo alphabètes pour leur meilleure participation à la prise de décision.

Qualité de l'offre éducative

En matière d'alphabétisation,

Les méthodes d'alphabétisation mises en œuvre dans les centres peuvent permettre d'obtenir de meilleurs résultats si (i) le temps effectif d'apprentissage atteint les normes internationales et celles fixées par le ministère (au moins 300 heures pour l'alphabétisation initiale, (ii) les conditions d'enseignement-apprentissage de qualité sont réunies (local adapté, équipements et matériel didactique suffisants, (iii) la diversité des apprenants qui conduit à des classes hétérogènes et multigrades est gérée par des animateurs préparés à gérer ces situations éducatives complexes ou dont le niveau en français est bon. A cela devront s'ajouter une documentation pour les formateurs et une supervision régulière.

En matière de post alphabétisation

Il est nécessaire de définir une véritable stratégie de post alphabétisation avec notamment (i) un environnement lettré à renforcer par la publication de nombreux manuscrits et documents produits (journaux) et (ii) l'utilisation des technologies de l'information et de la communication car les NTIC représentent un potentiel et une réelle opportunité pour la post alphabétisation. Par ailleurs, la passerelle avec l'enseignement formel ou professionnel permet une continuité des apprentissages.

Stratégie du « faire faire »,

Les conditions de réussite de la stratégie devront être remplies pleinement: (i) un cadre politique stable et capable d'absorber les ressources mises à disposition dans le cadre de l'IMOA (FTI), (ii) un cadre de financement adapté (Fonds avec un statut associatif) et des modalités de financement des ONG appropriées pour l'alphabétisation, (iii) un cadre partenarial à mettre en place, (iv) un cadre technique disposant des ressources indispensables pour un suivi/évaluation correct des centres, (v) un manuel de procédures à élaborer pour assurer efficacité, célérité et transparence dans les opérations, (vi) une sélection des ONG uniquement basée sur l'expérience et la capacité, (vii) un

cadre normatif sur l'alphabétisation à mettre en œuvre, (viii) un financement suffisant qui assure les chances d'un programme de qualité, (ix) la prise en compte des leçons apprises dans d'autres pays.

Participation des communautés et gouvernance

Cette participation communautaire peut être améliorée par la négociation sur les objectifs pédagogiques et les contributions des communautés, l'implication des communautés dans le choix des animateurs avec le potentiel de lettrés dans le milieu, l'identification des besoins pour les formations spécialisées.

D'une manière générale, il faudra privilégier une approche participative avec un transfert effectif des responsabilités et des compétences (gestion des ressources humaines et des fonds) aux structures communautaires.

Cadre institutionnel et partenariat

A propos des pratiques partenariales

L'énorme potentiel de partenariat interne à la coopération suisse à travers ses différents projets, interne aux ONG (micro finance par exemple) et externe (autres programmes des PTF et de l'Etat) devra être suffisamment mobilisé par le programme. Ainsi, la synergie avec le programme d'appui aux communes, avec Social Watch sur le contrôle citoyen en matière d'éducation, avec l'UNICEF à propos des conseils communaux de l'éducation sur lesquels le programme est à rechercher. La qualité du partenariat reste tributaire de la conjugaison de plusieurs facteurs tels que la reddition des comptes par projet, les décalages dans le phasage des projets et programmes, les difficultés dans l'harmonisation du choix des zones d'intervention autant de contraintes à une approche programme.

A propos du montage institutionnel

Le cadre institutionnel de mise en œuvre de l'ASAEA devra gérer les défis liés : (i) à la production de rapports de fin de campagne aux contenus plus analytiques, (ii) à la centration des réunions de coordination du comité de pilotage sur le suivi du cadre logique de l'ASAEA, (iii) à la mise en place et le fonctionnement correct du mécanisme de concertation au niveau local, (iv) à l'implication d'autres ministères techniques dans le programme dans une approche holistique et intégrée (intersectorielle).

Suivi évaluation Capitalisation

La constitution d'une situation de référence au démarrage du programme d'alphabétisation concernant les sites d'intervention et les bénéficiaires articulée à une méthode pour vérifier les indicateurs permettent de mesurer quantitativement les résultats atteints par le programme.

La recherche action présente de réelles opportunités d'amélioration des interventions avec la présence de très bons sujets d'étude (participation des femmes, NTIC, maîtrise d'ouvrage en alpha, développement d'un environnement lettré, impact de l'alphabétisation sur la réduction de la pauvreté, alphabétisation et dialogue intercommunautaire...).

Les acquis et les bonnes réussites notamment les effets positifs du programme sur les conditions de vie des alphabétisés devront être pleinement valorisés. La capitalisation peut donner une meilleure visibilité au programme et être utilisée comme outil de plaidoyer afin de montrer la pertinence, le bien fondé et les effets de l'alphabétisation.

Durabilité

Au niveau des Communes

Les dispositifs existant dans quelques Communes pour mieux gérer les problèmes d'éducation (Points focaux) sont des mécanismes à rendre plus fonctionnels et plus performants.

Au niveau des services publics

Les services déconcentrés ont besoin de ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour pouvoir jouer leurs rôles dans l'alphabétisation. Les normes de qualité (2009) et un plan de suivi des normes (2010) définis avec l'appui de l'ASAEA devront être appliqués avec un bon suivi par les services centraux à travers une véritable appropriation du programme par ces derniers.

Recommandations

Prenant en compte les points de vue des différents acteurs et après avoir analysé les données collectées, la mission a fait la synthèse des recommandations qui figurent ci-après.

Au niveau de l'accès

- ✓ A propos de la pertinence au service de l'élargissement de l'accès, penser à concevoir le prochain programme dans une approche intégrée d'alphabétisation au service de l'autonomisation des apprenants et ne pas abandonner les populations pauvres et vulnérables du simple fait de la qualité encore insuffisante des offres d'alphabétisation;
- ✓ Prendre des mesures d'accompagnement pour faciliter la participation des femmes (recherche action) sur l'allègement des travaux de femmes qui sont les moins représentées dans le programme ;
- ✓ Procéder à un ciblage diversifié selon le genre, l'âge, le parcours éducatif et les activités menées, les zones (rurale, urbaine et périurbaine) ;
- ✓ Assurer la continuité éducative en prévoyant des passerelles ;
- ✓ Prendre en compte l'articulation besoins collectifs et besoins individuels.

Au niveau de la qualité

- ✓ Elaborer et mettre en application des curricula adaptés à la demande et dont les contenus sont maîtrisés par les animateurs (ils n'ont pas supports de préparation de l'animation sur les thèmes) : progressions harmonisées selon les modules (tronc commun et modules spécifiques) ;
- ✓ Faire appel à des animateurs dont les qualifications et la motivation devront être améliorées ;
- ✓ Développer l'environnement lettré en langues locales ;
- ✓ Diversifier les approches d'animation à adapter aux situations des apprenants et aux réalités du pays ou à inventer ;
- ✓ Développer une approche de passage au français à partir des acquis de l'alphabétisation avec des enseignants maîtrisant le français et la méthodologie ;
- ✓ Améliorer le matériel didactique et le diversifier ;
- ✓ Améliorer le cadre physique des apprentissages avec la construction d'abris ou de hangars adaptés et compatibles avec les capacités du pays ;
- ✓ Revoir la durée des apprentissages pour atteindre les normes fixées par la DAEA (au moins 300 heures pour l'alphabétisation initiale) ;
- ✓ Améliorer la supervision en s'assurant que le travail soit fait et bien fait par les coordinateurs communaux et les superviseurs des ONG.

Au niveau de la gouvernance

Principes et approches d'intervention

- ✓ Partir de la connaissance approfondie du milieu d'intervention et établir des situations de référence pour le suivi de l'impact;
- ✓ Adopter des approches plus participatives dans l'élaboration des programmes;
- ✓ Développer des synergies et des approches intégrées tant au niveau de l'éducation que des autres interventions (paquet de services minimum dans un centre dans une approche de concentration axée sur la qualité et non pas sur l'expansion tout azimut);
- ✓ Adopter une approche par groupe d'intérêt (organisations socioprofessionnelles);
- ✓ Adopter des approches de prise en compte des besoins spécifiques des femmes (mesures d'accompagnement...);
- ✓ Prendre en compte les savoirs traditionnels, les formes d'expression (chants des femmes...);
- ✓ Développer des approches novatrices avec la recherche-action avec un dispositif de suivi-évaluation plus pertinent et un plan de communication et d'influence (leçons prises, bonnes pratiques, capitalisation, modélisation, visibilité et crédibilité de l'alphabet).

Cadre institutionnel

- ✓ Revoir le montage institutionnel et clarifier les rôles et responsabilités à chaque niveau et clarifier les fonctions du BUCO dans le dispositif ;
- ✓ Mettre en place des mécanismes locaux de concertation ;
- ✓ Permettre aux Communes de jouer leur rôle de pilotage de la politique locale d’alphabétisation ;
- ✓ Adopter une approche intersectorielle d’intervention en impliquant les autres ministères tels que micro finance, éducation, formation professionnelle, agriculture, famille et femmes... ;
- ✓ Revoir la composition et les missions du comité de pilotage ainsi que les mécanismes de suivi.

Faire faire

- ✓ Exploiter les rapports d’évaluation de la mise en œuvre du faire faire en vue d’améliorer sa mise en œuvre
- ✓ Elaborer un manuel de procédures pour la mise en œuvre de la stratégie du faire faire ;
- ✓ Réformer le fonds d’aide à l’alphabétisation et à l’éducation en langues nationales ;
- ✓ Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation efficace ;
- ✓ Mettre en place une base de données des intervenants, des interventions et des sites d’intervention (carte de l’alphabétisation) ;
- ✓ Solliciter l’UNESCO pour la mise en place du Système d’Information et de Management de l’Education Non Formelle (SIM-ENF).

Financement

- ✓ Mettre plus de ressources dans les centres;
- ✓ Maintenir la participation des communautés pour lutter contre l’assistanat;
- ✓ Diversifier les sources de financement (mobiliser des ressources additionnelles);
- ✓ Assurer le contrôle citoyen (transparence...);
- ✓ Influencer les Communes pour un meilleur financement de l’alpha (rôle des ONG et des réseaux);
- ✓ Influencer le Fonds d’Appui au Développement des Communes (FADEC) pour la prévision d’une ligne « alphabétisation »;
- ✓ Changer le statut Fonds d’aide à l’alphabétisation et à l’éducation en langues nationales.

Communication

- ✓ Développer un plan de communication pour plus de visibilité, de crédibilité et de soutien à l’alphabétisation;
- ✓ Développer la presse écrite (journaux) et orale en langues locales (radios communautaires) dans une approche participative;
- ✓ Appuyer l’édition en langues locales;
- ✓ Développer une approche pilote d’introduction des NTIC dans les centres d’alpha (prévoir les conditions de passage à l’échelle).

Genre

- ✓ Prendre des mesures d’accompagnement pour lever les contraintes socio culturelles et de temps;
- ✓ Cibler les groupements et associations autour d’intérêts économiques ;
- ✓ Prévoir une meilleure intégration alpha et AGR (accès au microcrédit, intrants) ;
- ✓ Diversifier l’offre en fonction des publics (âge, niveau d’études, lieu de résidence) ;
- ✓ Considérer le genre dans la mise en place des activités d’alpha et de post alpha (matériels, thématiques...).

1. Contexte et justification

La Coopération suisse appuie, depuis 1981, le sous-secteur de l'alphabétisation ; elle est considérée par les autres partenaires techniques et financiers comme l'agence leader pour l'éducation non formelle au Bénin. Elle a acquis des avantages certains grâce aux partenariats stratégiques qu'elle a su développer en soutenant dans la durée des innovations pédagogiques. Ainsi, depuis 2003, elle s'est engagée dans une recherche-action qui a permis la mise en place de nouveaux produits éducatifs en alphabétisation/éducation des adultes, notamment, la nouvelle méthode et la Pédagogie du Texte (PdT), mises en œuvre par les opérateurs DERANA et SIAN'SON dans le département du Borgou et par les ONG POTALMEN et ERAD dans l'Atacora.

A la faveur d'une nouvelle phase en 2007, la coopération suisse a dénommé le programme d'alphabétisation : Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Education des Adultes (ASAEA) phase 1. En 2010, la phase 2 de l'ASAEA a commencé pour une période de 3 ans. Au cours de cette phase l'accent a été mis sur le renforcement des différents acteurs (apprenant-e-s, opérateur-trice-s, élus locaux, institutionnel) afin de consolider les acquis et de rendre le système en place plus fonctionnel et dynamique.

La nouvelle stratégie de Coopération de la Suisse au Bénin (2013- 2016) fait de l'éducation un champ d'activités prioritaire impliquant ainsi une stratégie plus globale du programme éducation qui intègre l'éducation non formelle au sens global du terme ; alphabétisation et éducation des adultes, éducation et formation professionnelle des enfants et jeunes exclus des systèmes éducatifs formels. Les résultats de l'évaluation de l'ASAEA permettront aussi d'identifier les orientations stratégiques pour la phase prochaine du programme d'appui de la Coopération au Bénin.

2. Objectifs, résultats attendus et méthodologie de l'évaluation

L'évaluation vise à :

- ✓ apprécier dans quelle mesure le programme a atteint ses objectifs et a répondu aux enjeux
- ✓ analyser les résultats obtenus (critères classiques d'évaluation), les effets induits sur les populations et autres acteurs institutionnels impliqués (opérateurs, ministère, communes, etc.) conformément aux axes du cadre logique et en relation avec le positionnement de la DDC au Bénin comme agence leader pour l'Education Non Formelle (ENF)
- ✓ dégager les acquis et les leçons relatives à la mise en œuvre du programme afin d'aboutir à des recommandations et des orientations stratégiques pour la phase prochaine du programme en prenant en compte les enjeux

L'évaluation a mis en application trois démarches croisées:

- ✓ L'analyse documentaire,
- ✓ La visite de terrain dans 12 centres d'alphabétisation,
- ✓ Les entretiens avec l'ensemble des acteurs dont au niveau national : les PTF (BUCO, AFD, Banque Mondiale, UNICEF), les services centraux du Ministère de l'alphabétisation, le Ministère de la Micro finance, la Direction Promotion Femme et Genre. Au niveau local, les acteurs rencontrés figurent dans le tableau ci-dessous.

Tableau 1 : Acteurs rencontrés sur le terrain

Communes	Centres visités	Acteurs rencontrés dans la Commune	Services	PTF
Kandi	Yakabaru Yongoluru	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordinateur communal ✓ Deuxième Adjoint au Maire 		
Banikouara	Fonougou (2 centres)	<ul style="list-style-type: none"> ✓ 1^{er} adjoint au maire ✓ Chef service financier ✓ Coordinateur communal 		
Sinende	Wari Peul Kpenati	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Coordinateur communal ✓ SG Mairie 		
Parakou	Centre faire faire dans la Commune de Tchaourou	ONG SIAN'SON et DERANA	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Service Alpha ✓ SIAN'SON Micro finance ✓ DEDRAS Micro finance ✓ Direction départementale de la Famille ✓ Radio communautaire ✓ Complexe poterie de Bakperou 	Helvetas Social Watch
N'Dali	Suane Waruru	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Maire ✓ 1^{er} adjoint ✓ Coordonnatrice communale ✓ Chef des services financiers 		
Bembéréké	Sombourarou Sakanabe Centre féminin	Coordinateur communal		
Nikki	Guinrou			

La mission a noté les atouts suivants qui ont facilité l'évaluation :

- Evaluation externe multidimensionnelle et participative ;
- Bonne planification par les ONG et le BUCO ;
- Grande disponibilité des différents acteurs sur le terrain ;
- Très grand intérêt des communautés ;
- Echanges francs et sans langue de bois ;

- Accès facile à la documentation disponible et sollicitée.

Cependant, les limites suivantes ont été notées et prises en compte :

- Des statistiques difficiles à obtenir et doutes sur leur fiabilité, leur sincérité et sur leur exhaustivité (mode de calcul du taux d'abandon par exemple);
- La traduction en baatonnu et en fulfulde par des acteurs impliqués dans la mise en œuvre du projet;
- Le choix des sites faits par les ONG;
- La forte mobilisation notée pour la circonstance malgré un fort taux d'abandon et des centres fraîchement débroussaillés ou avec des tables d'école primaire pour la circonstance;
- Les TDR n'ont pas couvert l'analyse de l'efficacité.

3. Résultats de l'évaluation

3.1. Pertinence du programme

3.1.1. Cohérence avec la politique gouvernementale

Pour rappel, l'objectif général du programme est de promouvoir l'accès à l'éducation et à la formation des adultes afin de réduire le taux d'alphabétisme des populations des départements du Borgou de 67,4% à 50% et de l'Alibori de 70% à 60%.

L'un des objectifs spécifiques de l'ASAEA porte sur l'accès et autonomisation des apprenant-e-s : « promouvoir l'accès à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes et l'autonomisation des apprenant-e-s à travers le renforcement de l'articulation alpha/formation et économie locale ».

La mission d'évaluation a noté que l'ASAEA était en parfaite cohérence avec la politique nationale notamment avec:

- ✓ le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Education (PDDSE) qui vise à assurer à tous les analphabètes un accès équitable aux programmes d'alphabétisation d'éducation en mettant un accent particulier sur la discrimination positive en AEA des femmes et des jeunes filles lors des recrutements.
- ✓ La lettre de politique éducative précise que « L'alphabétisation doit en priorité être fonctionnelle afin d'autonomiser les populations bénéficiaires en leur permettant de créer des activités génératrices de revenus et de les éloigner de la pauvreté d'une part ainsi que de leur assurer une intégration sociale et citoyenne permettant l'utilisation des compétences linguistiques acquises dans la vie quotidienne d'autre part ».
- ✓ Le plan d'action du programme « Alphabétisation et promotion des langues nationales au Bénin » dont l'objectif fixé est de réduire le taux d'analphabetisme en vue de favoriser l'autonomisation des populations à travers la valorisation des langues nationales en tant que véhicules du savoir.

Cependant, les femmes restent minoritaires dans les centres et les bonnes mesures ne sont pas prises pour faciliter leur participation. En outre, dans certains cas, les mesures prises n'ont été les mieux adaptées (voir ci-dessous).

3.1.2. Inclusion

Le programme contribue à la lutte contre l'analphabétisme avec un accent mis sur la correction des disparités :

- ✓ Ciblage des communes de Borgou et d'Alibori et des villages en zones rurales avec peu d'accès aux services sociaux de base (eau, santé, éducation, énergie, moyens matériels de travail...)
- ✓ Ciblage des analphabètes en particulier des femmes et enfants dans les zones de pauvreté pour leur donner une chance d'insertion
- ✓ Ciblage de communautés minoritaires : peuls, boo et mokole
- ✓ Ouverture des communautés enfermées sur elles-mêmes vers les autres (peuls)

Ainsi, le programme a touché de façon indirecte les filles (OEV) en situation difficile (vulnérables) dans le centre féminin de Bembéréké.



Cependant, la mission a noté qu'il n'y a pas d'articulation avec la carte de la pauvreté détenue par les services déconcentrés en charge des questions de pauvreté. La faible connaissance du milieu (absence d'analyse sociolinguistique) et des besoins spécifiques des différentes catégories de personnes exclues et vulnérables n'ont pas permis une offre ciblée et diversifiée notamment pour l'Egalité sociale et le genre

Au démarrage du programme, il avait été prévu 45 apprenants par classe dont 2/3 de femmes. Cet objectif a été révisé à 25 apprenants par classe dont 50% de femmes. Aujourd'hui, les femmes constituent seulement 30% des effectifs. De plus, elles sont plus nombreuses à abandonner les cours (les femmes représentent 65% des abandons et 26% des femmes soit une femme sur quatre quitte le centre) alors que l'analphabétisme plus élevé chez les femmes pose comme un véritable handicap à leur promotion. L'évaluation s'est penchée sur cette problématique, elle a analysé ce que le programme ASAEA a pu réaliser pour la prise en compte du genre, comment il est intervenu et quelle stratégie il a initiée. Elle a mis en exergue les effets du programme sur la situation des femmes et recherché les modalités d'une stratégie pour une meilleure implication des femmes.

La demande d'éducation et de formation par les femmes s'avère forte et variée. Elles apprécient les bénéfices tirés de l'alphabétisation. Cependant l'approche Genre déployée par les ONG reste limitée : pas d'analyse de situation, pas de stratégie avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs, pas de mécanismes pour mesurer les effets produits, pas de capitalisation sur les succès et les leçons apprises.

Les performances du programmes auraient pu être améliorées par :

- ✓ Une évaluation de la demande d'éducation au démarrage du programme permettant ainsi un ciblage de l'offre et des passerelles avec l'éducation formelle et la formation professionnelle
- ✓ Une analyse des obstacles socio culturels et des enjeux socioéconomiques avec des mesures d'envergure pour atténuer ces contraintes

- ✓ Une approche holistique avec une plus grande prise en compte de l'existant, une démarche plus participative, des partenariats avec les autres acteurs du développement
- ✓ Une articulation entre éducation non formelle et rôle économique des femmes autour de groupes d'intérêts permettant une plus grande autonomisation économique et sociale.

Le détail des analyses de l'équipe d'évaluation sur le genre figure *en annexe 2*.

3.1.3. Respect de la diversité culturelle et coexistence pacifique

L'ASAEA a permis d'améliorer les rapports hommes/femmes notamment dans les communautés peuls à travers les thématiques abordées (violences faites aux femmes : témoignages d'hommes affirmant savoir maintenant comment se comporter avec leurs femmes par exemple). En outre, l'évaluation a noté une meilleure entente entre communautés, une meilleure gestion des conflits entre producteurs et éleveurs et des possibilités d'intermédiation entre communautés avec un début de structuration du milieu avec les COGECA, les associations et groupements autour d'intérêts économiques mis en place dans le cadre du projet.

Cependant, la mission a constaté la faible connaissance des pratiques sociales dans les sites d'intervention (minorités, problèmes et conflits...) et un choix des langues pas établi sur la base d'une analyse sociolinguistique. Enfin, le programme n'est pas explicite sur ces questions et la recherche-action ne s'est pas intéressé à ces problématiques même si l'approche PdT y est très favorable avec le recueil des savoirs traditionnels par exemple.

Alphabétisation et mariage précoce en milieu peul

Soufoura a 12 ans. Elle n'a jamais été à l'école et ne sait l'expliquer. Certains de ses frères et sœurs ont été scolarisés mais pas elle. Elle vit avec ses parents et aide sa mère dans les travaux de ménage. C'est elle qui va chercher l'eau. Cela peut prendre beaucoup de temps car toutes les femmes se retrouvent au forage au même moment et puis le point d'eau est loin de leur campement qui est isolé. D'ailleurs, elle met plus d'une heure pour se rendre au centre d'alphabétisation. Elle y vient avec une amie. Elle aime bien apprendre et est fière de montrer son cahier. Elle est en deuxième année et sait lire, écrire et compter. A 12 ans, elle est déjà fiancée et ne sait pas quand elle devra rejoindre son mari qui habite dans un village à plus de 30 kilomètres. Elle espère pouvoir continuer l'alphabétisation mais elle ne sait pas si elle pourra ? Y aura-t-il un centre ? Son mari acceptera-t-il ? Aura-t-elle le temps ? Ce qu'elle aimerait devenir coiffeuse. Son sourire exprime à la fois espoirs et incertitudes....

3.1.4. Prise en compte des défis actuels

Le programme a abordé le concept de « natalité » avec la thématique de la santé de la reproduction et du VIH SIDA lors des séances d'animation. De même, l'hygiène corporelle et vestimentaire a été améliorée selon les participant(e)s au programme. Des thèmes comme la croissance démographique, l'accès à la santé, l'éducation, l'environnement et le développement durable ont été aussi abordés.

En outre, ces derniers (ère)s manifestent tout leur intérêt et l'importance de l'éducation et de la scolarisation des filles. Par rapport à la promotion équité homme/femme plusieurs actions ont été mises en œuvre notamment la distribution des fournitures aux femmes, le recrutement des femmes au sein de l'équipe d'encadrement, le choix des heures et jours de travail en fonction du calendrier agricole des femmes et la prise en compte du genre dans la conception des manuels.

Pour ce qui concerne la prise en compte des aspects environnementaux dans l'intervention, la thématique a été abordée surtout au niveau de la discipline SVT où sont enseignées les notions telles que le reboisement, les feux de brousse, l'hygiène environnementale Etc.

Mais les limites suivantes ont été notées à ce sujet :

- ✓ L'accessibilité réduite aux services de planification familiale du fait de leur éloignement;
- ✓ Les ONG n'ont pas pu mettre en œuvre certains des thèmes transversaux prévus dans les contrats tels que la confection des gadgets de campagne pour les femmes candidates compte tenu du fait que la date de la tenue des élections locales de 2013 a été reportée à une date ultérieure sans aucune précision.

3.1.5. Diversité des parcours de formation et d'apprentissage

La mission a noté qu'en matière de diversification des parcours de formation et d'apprentissage, les ONG ont mis en place des formations techniques spécifiques avec quatre plats : aviculture, apiculture, cuniculture et fabrication du savon.

Il s'est agi d'une standardisation des offres de formation sans prise en compte des besoins réels selon les milieux, l'âge, le genre et le niveau de scolarisation. Ces formations techniques ont été exécutées pour une durée de 3 jours. En outre, ces formations effectuées à deux semaines de l'évaluation externe ont connu un timide niveau d'application dans les sites visités.

Enfin, le programme n'a pas prévu de poursuite des études (passerelles pour le formel ou poursuite dans la formation professionnelle) dans le cadre du concept de post alphabétisation qui reste à être élaboré.



Les jeunes filles et femmes de Yakubaru montrant fièrement le savon produit suite aux formations reçues

Alphabétisation et formation professionnelle féminine

Baikessou a 20 ans, elle a quitté l'école après trois années d'études car sa santé était fragile. Elle a été confiée à une grande sœur qui était couturière qui depuis est décédée. Elle a appris le métier avec elle. Après quelques années d'apprentissage elle a maintenant sa machine et commence à se faire une clientèle. Elle a commencé l'alphabétisation il y a deux ans. Elle aime apprendre dans sa langue. L'alphabétisation peut beaucoup l'aider pour apprendre de nouvelles choses et cela peut surtout l'aider dans son travail pour bien prendre les mesures, lire les patrons et les magazines. Mais elle voudrait surtout une alphabétisation en français et elle aimerait aussi se former dans son métier. Une formation plus poussée lui serait très utile.

Kande elle a 18 ans, elle n'a jamais été scolarisée et a appris le métier de coiffeuse sur le tas avec sa tante. Elle loue une petite pièce pour 2000 FCFA par mois. Elle a de plus en plus de clientes. Elle a choisi de s'alphabétiser car dans son métier c'est important pour lire les numéros de mèches, pour connaître le nom des produits, pour calculer et gérer ses finances. Elle espère pouvoir continuer d'apprendre le français, se former, avoir un certificat de reconnaissance pour afficher.

3.1.6. Participation

La participation des communautés s'est faite à travers notamment les actions suivantes :

- ✓ Mise en place des COGECA
- ✓ Contribution aux coûts de l'alphabétisation : construction des hangars (paillotes), achat des fournitures, hébergement ou quelquefois restauration des animateurs dans les villages
- ✓ Détermination des Jours, périodes et horaires de cours par les communautés
- ✓ Participation citoyenne : autorités locales (délégués et chefs religieux) toujours présentes dans les rencontres, droits et devoirs mieux connus (même si l'articulation avec le programme de Social Watch n'a pas été établie.).

Cependant, cette participation a été limitée par les choix opérés par les ONG avec l'absence de négociation des objectifs et des contributions des communautés, d'implication des communautés dans le choix des animateurs malgré la présence d'un potentiel de lettrés dans le milieu.

Alphabétisation et leadership féminin

Maimouna a 35 ans, elle est mariée et mère de 5 enfants. Elle a été scolarisée jusqu'au CM2 mais s'est mariée jeune et a dû quitter l'école. Depuis elle travaille sur l'exploitation familiale et exerce aussi ses activités agricoles (karité, soja, maïs, arachide). Lorsqu'elle a su qu'il allait y avoir des cours d'alphabétisation, elle s'est immédiatement inscrite. Son mari a été d'accord et n'a pas posé de problème, d'ailleurs il fréquente lui aussi les cours d'alphabétisation. Etre dans la même classe n'est pas une contrainte bien au contraire « maintenant ils s'entendent mieux qu'avant ». Elle parvient à s'organiser pour vite finir ses travaux ménagers. Les horaires sont bien adaptés aux besoins des femmes. Elle n'a pas de difficulté à suivre l'enseignement. Elle a même un très bon niveau, elle aide les autres femmes le soir pour leurs révisions car certaines ne comprennent pas bien le calcul notamment. Pouvoir suivre la scolarité des enfants est aussi une grande satisfaction. C'est très utile et cela la valorise. Elle aimerait continuer l'alphabétisation pour devenir facilitatrice ou superviseur... « C'est encore mieux » Elle se voit bien être le porte-parole des femmes de sa communauté. Maintenant qu'elle a repris les études elle ne veut plus arrêter. Elle sait qu'elle peut faire encore plus.

3.1.7. Partenariat

La mission a constaté les pratiques partenariales ci-après :

- ✓ La mutualisation des moyens et même l'impossibilité de dissocier les deux (2) ONG partenaires du programme dans le Borgou Alibori
- ✓ L'implication des coordinateurs communaux et la mise en place des logiciels de traduction en 2 langues au niveau de l'administration des communes
- ✓ L'appui au PAEFE à travers l'expertise du CRADENF et les ressources humaines des deux (2) ONG...).

Mais l'énorme potentiel de partenariat interne à la coopération suisse à travers ses différents projets, interne aux ONG (micro finance par exemple) et externe (autres programmes des PTF et de l'Etat) n'a pas été suffisamment mobilisé par le programme. C'est le cas, par exemple, de l'absence de synergie avec le programme d'appui aux communes, avec Social Watch sur le contrôle citoyen en matière d'éducation et avec l'UNICEF à propos des conseils communaux de l'éducation sur lesquels le programme ne s'est pas encore appuyé.

L'absence de mécanisme de coordination au niveau local comme cela est le cas avec les PTF au niveau national et de stratégie de partenariat et de synergie a atténué les effets durables du programme sur le terrain.

Il faut aussi noter que certains partenaires n'ont pas joué pleinement leurs rôles (Communes, Services d'alphabétisation...).

Cette appréciation de la qualité du partenariat est à relativiser compte tenu de la difficulté à mettre en application l'approche programme du fait de la conjugaison de plusieurs facteurs tels que la reddition des comptes par projet, les décalages dans le phasage des projets et programmes, les difficultés dans l'harmonisation du choix des zones d'intervention...

Tableau 2 : Situation du partenariat

Partenaires	Potentiel	Etat du partenariat
Internes aux ONG	Micro finance (SIAN'SON)	Rien
Programmes de la Coopération suisse	<ol style="list-style-type: none">1. Social Watch (contrôle citoyen)2. PAEFE (Helvetas)3. ASPEF4. FP5. Agropastoralisme6. ASGOL7. Radios communautaires8. Mutuelles de santé9. etc.	Pas encore mais envisagé et amorcé
Externes	PTF (SNV, UNICEF...) Etat	Pas encore sur le terrain
Entre les deux ONG		Mutualisation des moyens et même impossibilité de dissocier les 2 ONG

3.1.8. Financement du programme

Il faut noter que seule l'ASAEA contribue au recul de l'analphabétisme dans les deux départements et à l'amélioration la demande en éducation (scolarisation des filles notamment et alphabétisation des adultes).

Au plan financier, le panier commun éducation est une opportunité avec un mécanisme de financement avec plusieurs projets et programmes avec des synergies possibles. D'autres opportunités telles que l'appui budgétaire ciblé, le Fonds (mis en place depuis 2004), les budgets des Communes... viennent compléter les contributions des communautés.

La contribution des communautés est assez importante par la prise en charge de la paillote, de l'achat des livres et des fournitures, de l'hébergement des animateurs...La mission a noté que les engagements pris par les communautés ont été respectés malgré la pauvreté dans laquelle elles vivent.

Les Communes assurent la rémunération des coordinateurs communaux. Cependant, comme l'illustre le tableau ci-dessous, les Communes ne font pas de l'alphabétisation une préoccupation.

Tableau 3 : Part de l'alphabétisation dans le budget des Communes

Communes	Budget	Part de l'alpha	Niveau d'absorption des ressources inscrites
Kandi	± 1 milliard	Rien	
Banikouara	1.100 millions	400.000 FCFA	Pas décaissés
Sinendé	700 millions	300.000 FCFA	Une seule fois 150.000 FCFA en 2007-2008
N'Dali	700 millions	800.000 FCFA sur 6.800.000 FCFA pour l'éducation	Pas de recettes pas d'exécution (depuis 2009, rien pour l'alpha)

Les principaux problèmes notés dans le financement sont les suivants :

- ✓ L'absence de contribution de l'Etat et des Communes ;
- ✓ Le décalage entre les programmations dans les PDC et les budgets réels) et les difficultés à trouver la part de l'éducation dans le budget des Communes ;
- ✓ L'absence d'activités de lobbying des ONG et des réseaux pour la mobilisation et l'accroissement des ressources communales destinées à l'alphabétisation ;
- ✓ La faible part des ressources allouées par la DDC qui arrive directement dans les centres (sur les activités de 2013, seules 6 ont concerné directement et en partie les centres en plus de la rémunération des animateurs)
- ✓ L'absence de mobilisation de ressources additionnelles par les ONG.

La mission a noté la nécessité d'établir les liens avec la micro finance et les organisations socioprofessionnelles pour un meilleur ciblage de l'intervention et pour assurer une certaine pérennité aux actions.

3.2. Efficacité du programme

3.2.1. Evolution du taux d'analphabétisme

Pour rappel, l'ASAEA visait l'objectif suivant : réduire le taux d'analphabétisme des populations des départements du Borgou de 67,4% à 50% et de l'Alibori de 70% à 60% avec une contribution quantitative à l'effort d'alphabétisation (100% des villages des 7 communes rurales du Borgou et 50% des communes de l'Alibori seront couvertes par le programme/statistiques départements).

Face à l'absence de données statistiques certifiées par les services de l'Etat sur les effectifs inscrits et selon le sexe, l'âge, la zone et de la non disponibilité d'une cartographie des interventions, la mission s'est interrogée sur la méthode de collecte des données fondées uniquement sur l'évaluation faite par les ONG. La mission a aussi constaté que les objectifs quantitatifs décrits ci-dessus n'étaient pas mesurables et qu'aucun dispositif n'avait été mis en place pour renseigner ces indicateurs d'autant plus que l'on a noté une forte présence d'enfants considérés comme adultes et qui, en plus, ne participent pas aux FTS.

Les constats figurant dans le tableau ci-dessous ont été faits à propos des contrats des ONG.

Tableau 4 : Efficacité des ONG

Engagements	Niveau de réalisation	Justification/ observations
13200 apprenants dont 35% de femmes ont suivi les cours dans 528 centres.	Oui d'après les statistiques fournies par les ONG	L'Etat n'a pas fait son travail de suivi et de validation des données fournies par les ONG..
13200 apprenants dont 35% de femmes ont amélioré leurs aptitudes en lecture, en écriture et en maths/gestion.	Taux respectables de réussite donnés par les ONG	L'Etat ne peut pas certifier ces résultats.
L'environnement lettré des néo alphabètes nettement enrichi grâce à l'animation des bibliothèques villageoises.	La mission a visité un centre supposé abriter un club de lecture avec une armoire remplie de livres (Guinrou Peul) Le journal n'a pas été distribué par les ONG dans les centres et dans les clubs de lecture conformément à l'accord.	En plus, la mission n'a pas noté la contribution des ONG à l'élaboration du journal dont plusieurs exemplaires sont stockés dans les bureaux des maires.



Six des 528 centres ont bénéficié de ce type de meuble de rangement.



Une vue des ouvrages élaborés par les ONG



Le journal en baatonnu et en fulfulde

3.2.2. Qualité des démarches d'enseignement/apprentissage utilisées

La mise en œuvre de l'ASAEA a été l'occasion pour les ONG de mettre en application deux méthodes d'alphabétisation : la Pédagogie du Texte (PdT) et Nouvelle Méthode qui sont appréciées par les acteurs parce que plus motivantes avec le recueil des connaissances endogènes et la création de textes par les apprenants.

La Pédagogie du Texte, cette approche participative, met en avant l'appropriation théorique et pratique des connaissances. Au centre de la construction des connaissances, l'apprenant est artisan de son propre apprentissage.

La nouvelle méthode d'alphabétisation qui met l'apprenant au centre des apprentissages (les thèmes sont choisis et discutés avec lui à partir de ses besoins et de ses préoccupations quotidiennes) conçoit l'alphabétisation comme un processus éducatif à deux cycles : le cycle d'alphabétisation de base et le cycle des formations optionnelles où l'apprenant peut poursuivre son éducation /formation tout au long de la vie.

Théoriquement, le cycle d'alphabétisation / formation de base comprend deux niveaux d'apprentissage de 300 heures chacun :

- i. Le premier correspond à la phase d'initiation aux connaissances instrumentales, à la redécouverte de l'environnement de l'apprenant et surtout l'entraînement à la réflexion en vue d'avoir une attitude positive vis-à-vis de cet environnement. Les enseignements de ce niveau ne donnent pas lieu à la délivrance d'une attestation quelle qu'elle soit.
- ii. Le second niveau a vocation de consolider les apprentissages initiaux et de compléter la formation des apprenants par l'introduction de nouveaux contenus jugés nécessaires pour réaliser le profil attendu de l'alphabétisé. La certification s'effectue à ce stade de la formation.

Le cycle des formations à la carte est à proprement parler un cycle de formations optionnelles. Il offre dans ce sens la possibilité aux néo-alphabétisés d'accéder immédiatement à l'apprentissage du français fondamental et fonctionnel.

La mission a pu constater sur le terrain une très forte demande en français et en gestion élémentaire. Cependant, des faiblesses en matière de qualité de l'offre éducative ont été notées :

- ✓ l'offre des ONG par année fait moins de 140h/an compte non tenu des absences, cérémonies... ;
- ✓ les conditions d'enseignement-apprentissage pas réunies (local, équipement, matériel didactique, environnement lettré, niveau des animateurs, qualité de la supervision...);
- ✓ la diversité des apprenants conduisant à des classes hétérogènes et multigrades avec des animateurs pas préparés à gérer ces situations éducatives complexes ou dont le niveau en français est faible ;
- ✓ la faiblesse de la documentation, l'absence de publication de textes produits par les apprenant(e)s (textes oraux en année 1 et textes écrits en année 2 au niveau de la PdT !) et l'absence de matériel d'application et d'affiches confectionnées dans le cadre du projet ;
- ✓ les activités phares *démarrées tardivement* (FTS à deux semaines de l'évaluation externe, meubles de rangement des ouvrages en langues locales, dotation des centres dits « novateurs » en matériel et équipements de transformation,...) *ou non démarrées* (NTIC avec l'accès à internet dans 6 centres, pas d'organisation de sessions de formation en direction des groupements/centres sur la gestion organisationnelle et comptable et sur les techniques de conservation des produits agricoles, diffusion du journal, accompagnement des communes dans la maîtrise d'ouvrage ...);
- ✓ pas d'application des thèmes liés à l'agriculture du fait d'absence de cours durant l'hivernage ;
- ✓ l'absence de continuité éducative ni de passerelles après le cycle de quatre ans dans la Nouvelle Méthode (pas de liens avec le PAEFE).

L'absence de passerelles avec le système formel et la formation professionnelle constitue un véritable manque pour les femmes mais surtout pour les jeunes filles qui présentent moins de mobilité et ont moins d'opportunités, de possibilités de partir en ville ou de migrer pour se former. Un lien a été établi avec cinq (5) centres féminins de formation afin que les apprenantes puissent être alphabétisées en langues nationales (Batoonu) et en Français. Le projet met à la disposition de ces centres des animatrices d'alphabétisation qu'il rémunère mais il n'y a pas eu de réflexion ni d'action pour mieux articuler alphabétisation des femmes et formation professionnelle féminine.

En ce qui concerne la post alphabétisation (environnement lettré, passage au français...), les ONG ont prévu l'introduction des NTIC dans les clubs de lecture (mise en place des équipements dans un centre au moment de l'évaluation et à la fin du programme), ont équipé six (6) bibliothèques à titre pilote et des émissions sont diffusées avec une radio communautaire (DEEMAN FM).

Cependant, le ministère n'a pas encore défini une stratégie nationale de post alphabétisation qui prend en compte le développement de l'environnement lettré et la promotion des langues nationales. Ainsi, les manuscrits dorment dans les tiroirs faute de financement et le journal n'a pas été distribué par les ONG dans les centres et dans les clubs de lecture conformément à l'accord. Par ailleurs, comme prévu dans le contrat, les ONG n'ont pas contribué à l'élaboration du journal dont plusieurs exemplaires sont stockés dans les bureaux des maires.

Pour l'introduction des NTIC, voir en annexe 4 la synthèse faite par la mission.

Alphabétisation et utilisation du téléphone portable

Marthe 18 ans est fière de montrer son nouveau téléphone portable.... C'est l'alphabétisation qui l'a encouragé à l'acheter. Elle a mieux compris son utilité et comment le faire fonctionner. Durant l'hivernage, elle a cultivé un champ de soja... dont elle a tiré un bénéfice de 5000FCFA. Sa grand-mère lui a donné aussi une petite contribution, son fiancé a payé le reste. Au début, elle écoutait les sonneries et regardait « les photos » qui sont dans le téléphone mais maintenant elle sait enregistrer des numéros et reconnaître le nom de ses correspondants. Le portable lui permet d'appeler son fiancé, et les membres de sa famille mais cela lui sert aussi lorsqu'elle va vendre les produits de sa mère au marché. Elle peut appeler les clients et ils la contactent aussi directement « L'alphabétisation lui a beaucoup appris et le portable a changé sa vie »

3.2.3. Organisations de la société civile travaillant dans le sous-secteur

Les activités du ReNOPAL dans le cadre de l'ASAEA ont porté principalement sur :

- ✓ La mise en œuvre d'actions de plaidoyer pour la mise en œuvre du faire faire et de contribution à l'élaboration du document cadre de cette stratégie ;
- ✓ L'organisation d'ateliers d'évaluation de la mise en œuvre du faire faire ;
- ✓ La rencontre avec les autorités sur le financement de l'alphabétisation ;
- ✓ La formation des ONG membres du réseau sur le lobbying et renforcement des capacités ;
- ✓ L'organisation d'un atelier sur l'élaboration d'une stratégie de l'environnement lettré ;
- ✓ La formation des formateurs et des facilitateurs des ONG sur la PDT

L'implication du CRADENF a été une opportunité de valorisation de l'expertise nationale. Cette organisation a mené les principales actions suivantes :

Appuis aux ONG dans:

- leurs études de faisabilité (ONG Racines) ;
- l'élaboration des manuels et guides (PAEFE) ;
- le Suivi des centres PAEFE ;
- l'animation sur des thématiques avec le ReNOPAL.

Etudes

- Étude sur l'historique de l'alphabétisation au Bénin ;
- Contribution à l'élaboration du cadre sur le faire faire ;
- Evaluation du faire faire (rapport attendu en juin 2013).

Dialogue politique

- Organisation d'émissions sur l'arrimage de l'alphabétisation au secteur de l'éducation ;
- Vulgarisation du cadre de référence de la vision holistique, intégrée et diversifiée de l'éducation ;

La mission a noté que ces deux organisations n'ont pas eu d'intervention au niveau des Communes. Elle a aussi constaté les faibles résultats obtenus sur l'influence des politiques et le financement de l'alphabétisation au Bénin.

3.2.4. Mise à l'échelle nationale des deux innovations pédagogiques

La mise à l'échelle nationale des deux innovations pédagogiques a été partiellement réalisée. En effet, en plus des deux ONG qui les mettent en œuvre, deux autres organisations (POTALMEN et ERAD ONG) dans l'Atacora pratiquent la PDT à travers la Direction de l'Alphabétisation et de l'Education des Adultes (DAEA) sur deux langues.

En outre, il n'y a pas eu d'extension en dendi, mokole et boo même si « l'étude de base réalisée dans les communes de Kandi et Malanville a démontré que ces deux ethnies (Dendi et Mokole) sont prédominantes » selon les mots de DERANA.

A part le document externe portant système de suivi des effets (manuel de suivi pour le pilotage du programme ASAEA datant de juin 2009), la Recherche-action sur les effets n'a pas démarré alors que les activités devaient démarrer en 2010.

Aucune capitalisation n'a été réalisée malgré la présence de très bons sujets d'étude révélés par les visites de terrain (participation des femmes, NTIC, maîtrise d'ouvrage en alpha, développement d'un environnement lettré...).

3.2.5. Mise en œuvre de la stratégie du faire faire au niveau central

Le Ministère en charge de l'alphabétisation au Bénin avait présélectionné 30 ONG et opérateurs privés en alphabétisation répartis sur toute l'étendue du territoire national pour mettre en œuvre la stratégie du faire faire. Il s'agit de DERANA, CILCOM Parakou, CBBE, POTLMEN, ERAD, POTENTIEL 2000, CERPADEC, AIDE ET ACTION, VIE ET ENVIRONNEMENT, SIAN'SON, ADDAF, ALDIPE, GEFAD, JAE, CPADES, CBDIBA, DEDRAS, SUD NORD ACTION, AMAEDCO, APHED, AFA-BENIN, MRJC, ASPPIP, AUTRE-VIE, ALLIANCE BIBLIQUE, GABF, GROUPE CONSULTING ACTION, HANDICAP PLUS et HUNGER-PROJECT.

Ainsi, près de 35.000 personnes ont participé au programme.

Cependant, les conditions de réussite de la stratégie n'ont pas été remplies :

- ✓ Le cadre politique instable a été incapable d'absorber les ressources mises à disposition dans le cadre de l'IMOA (FTI) ;
- ✓ Le cadre de financement est inadapté (Fonds avec un statut administratif) et les modalités de financement des ONG (DAO classique) sont inappropriées pour l'alphabétisation

(préfinancement par ONG, lenteurs dans les décaissements, mouvement d'humeur des animateurs à propos des salaires, absence de matériels didactiques...);

- ✓ Le cadre partenarial n'est pas mis en place ;
- ✓ Le cadre technique est sans les ressources indispensables pour un suivi/évaluation correct des centres ;
- ✓ le manuel de procédures de la stratégie du « faire faire » n'est pas élaboré pour assurer efficacité, célérité et transparence dans les opérations ;
- ✓ l'élection des ONG n'a pas toujours été basée sur l'expérience et la capacité ;
- ✓ le cadre normatif sur l'alphabétisation n'est pas encore mis en œuvre ;
- ✓ le financement reste insuffisant entraînant une suspension d'un an hypothéquant ainsi les chances d'un programme de qualité (une seule année financée sur 2 planifiées)
- ✓ les leçons apprises dans d'autres pays n'ont pas été suffisamment prises en compte.

3.2.6. Montage institutionnel du programme

Au plan politique, les aspects positifs suivants ont été notés :

- ✓ L'existence de document de pilotage de la politique du sous-secteur de l'alphabétisation : Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE), Document de Politique Nationale d'Alphabétisation et de d'Éducation des Adultes, Document cadre de la mise en œuvre de la stratégie du « faire faire » et Normes de qualité en matière d'alphabétisation ;
- ✓ Les lois sur la décentralisation avec l'alphabétisation comme compétence transférée aux communes.

Au plan technique, l'on note :

- ✓ L'existence d'un comité de pilotage ;
- ✓ L'organisation au niveau des Communes pour la prise en compte des problématiques d'éducation (Adjoint au Maire, point focal Education et Coordinateur alpha) ;
- ✓ L'élaboration du mécanisme de suivi-évaluation des effets avec le recrutement d'un spécialiste même si la mission n'a pas noté de résultats concrets à ce niveau ;
- ✓ La mobilisation de l'expertise nationale à travers les réseaux d'ONG et services étatiques ;
- ✓ La nomination d'un chargé de programme et d'un chargé de suivi au sein du BUCO ;
- ✓ L'existence de mécanisme de concertation entre PTF.

Cependant, le cadre institutionnel de mise en œuvre de l'ASAEA reste marqué par quelques limites :

- ✓ Les rapports de fin de campagne contiennent plus d'éléments narratifs que d'analyse des résultats, des démarches...et l'on peut s'interroger sur la focalisation sur des activités et non sur des résultats) ;
- ✓ Les réunions de coordination du comité de pilotage sont tenues (mais ce comité ne suit pas les résultats figurant dans le cadre logique de l'ASAEA !) ;
- ✓ Au niveau des Communes, aucun mécanisme de concertation n'a fonctionné au niveau local ;
- ✓ une certaine complicité entre les deux ONG qui fait que l'on ne les distingue pas ou que l'on perd les bénéfices d'une concurrence saine entre elles ;
- ✓ La relation avec les autres intervenants concerne plus de prestations de service individuel que de véritable partenariat et pas de synergie (cas criard de SIAN'SON Micro finance qui compte 33.000 membres dont plus de 90% de femmes mais sans stratégie d'alphabétisation pour ces réseaux bien organisés !)
- ✓ aucun autre ministère technique associé alors que l'approche holistique et intégrée pour l'alpha (approche intersectorielle).

Analyse du cadre institutionnel pour le genre

La plupart des acteurs (Etat, communes, ONG) sont conscients des difficultés rencontrées par les femmes et des disparités de genre en matière d'éducation non formelle. Ils admettent que des mesures doivent être prises et que des programmes ciblés sont à initier. Mais ils n'ont pas conçu de véritable stratégie pour y répondre.

Au niveau des communes, il existe une prise en compte de la problématique genre dans les PDC. Des objectifs sont fixés et certaines activités planifiées mais rien n'est véritablement exécuté faute de mécanisme de suivi et de contrôle. La société civile (Social Watch) ne s'est pas intéressée à cette question de budgétisation sensible au genre. Les ONG n'ont pas fait de lobbying, de plaidoyer en faveur d'une meilleure parité de genre dans les programmes d'alphabétisation.

Certains intervenants (organismes de micro finance) ciblent particulièrement la clientèle féminine mais n'utilisent pas l'alphabétisation dans leurs interventions. (Paradoxe de l'ONG Sia N'Son : 85% des 33 000 membres de SIAN'SON Micro Finance sont des femmes des zones rurales organisées en un puissant réseau mais elles n'ont pas bénéficié de programme d'alphabétisation ni de formation en gestion).

Dans les communes visitées, il n'existe pas de mécanisme de coordination, concertation ni par la commune, ni par le service en charge du genre. A leur niveau, les ONG n'ont pas pallié ces insuffisances.

Le programme ASAEA n'a pas établi de relations avec les autres acteurs (communes, organismes de micro finance, direction régionale de la famille, ONG féminines...) ni même avec les autres programmes suisses et les autres Partenaires Techniques et Financiers intervenants sur les mêmes communes UNICEF (espace petite enfance), SNV (AGR).

3.3. Effets du programme

La mission d'évaluation externe s'est attachée à analyser les effets du programmes mais elle a été limitée par les insuffisances du cadre de référence qui se traduisent par : l'absence d'une situation initiale, l'absence d'objectifs quantitatifs et qualitatifs avec des indicateurs mesurables pour vérifier véritablement les effets du programme, l'absence d'un système de suivi évaluation fonctionnel (un travail a été amorcé sur les effets à mesurer avec la production d'un document qui ne semble pas avoir été approprié, utilisé par les ONG), l'absence de mécanisme de capitalisation pour valoriser les bonnes pratiques et les leçons apprises, ce qui aurait permis de mesurer l'intérêt et la portée des réalisations. La mission d'évaluation s'en est donc surtout tenue à l'analyse documentaire, aux observations et au recueil de données lors du travail de terrain.

3.3.1. Effets sur le niveau de connaissances de base

Le programme ASAEA avait pour objectifs de transférer aux alphabétisés une certaine maîtrise des mécanismes fondamentaux : écriture, lecture, calcul ; la mission d'évaluation n'a pas pu mesurer les performances des apprenants-es et vérifier l'utilisation de ces acquis sur la vie socioéconomique. Cependant les alphabétisés expriment leur satisfaction de pouvoir utiliser ces mécanismes de base dans leur quotidien : écrire son nom, rédiger une lettre, lire un panneau publicitaire ou un signe du code de la route, lire l'heure, reconnaître sa pointure de chaussures représentent autant de capacités nouvelles dont les néo alphabètes sont fiers et qui améliorent leur conditions de vie.

3.3.2. Effets sur le niveau de connaissances en santé

Grâce aux thématiques abordées lors des séances d'alphabétisation, les auditeurs - auditrices évoquent une meilleure connaissance des problèmes d'hygiène, assainissement. Ils montrent un intérêt pour les thématiques autour de la santé, et plus particulièrement autour de la santé de la reproduction. La demande de planification familiale est fortement exprimée par les femmes et les

hommes. Le manque d'articulation et de synergie avec les services de santé a pu limiter les effets du programme dans le domaine de l'hygiène et de la santé.

3.3.3. Effets sur la gouvernance locale

La gouvernance locale constitue une thématique importante, elle se pose comme un thème transversal aux programmes de la coopération suisse et comme un défi majeur pour le développement du Bénin. Le programme ASAEA n'a pas défini de véritable stratégie en matière de gouvernance, ni formulé d'objectifs quantitatifs voire qualitatifs dans ce domaine. D'une manière générale le programme n'a pas privilégié une approche participative mais a plutôt adopté une démarche « top down » : Le niveau de transfert de responsabilités et de compétences (gestion des ressources humaines et des fonds) aux structures communautaires reste très limité.

Dans le domaine de la gouvernance, les réalisations du programme se caractérisent par :

- ✓ Une mobilisation et une organisation communautaire autour de l'alphabétisation (constitution d'un comité de gestion (COGECA), la gestion par ces structures s'avère assez satisfaisante avec un niveau de fonctionnement assez bon mais il y a nécessité de prévoir la pérennité de ces comités ;
- ✓ Une réelle contribution financière et matérielle des communautés et des alphabétisés qui se concrétise par : la construction de hangars d'alphabétisation, l'achat du matériel didactique et des fournitures, la prise en charge du logement du maître d'alphabétisation et parfois de ses besoins en nourriture et santé) ;
- ✓ La participation des leaders communautaires (délégués, imams...) qui semblent être associés, impliqués dans les actions d'alphabétisation.

Les effets des programmes d'alphabétisation en termes de gouvernances portent sur :

- ✓ Une amélioration des rapports hommes/femmes ;
- ✓ Une amélioration des rapports entre les différents groupes (éleveurs, agriculteurs) ;
- ✓ Une meilleure entente et cohésion sociale (organisation autour de l'alphabétisation et des AGR) ;
- ✓ Une meilleure connaissance des rôles et devoirs des citoyens et des défis de développement ;
- ✓ La constitution d'un réservoir de personnes ressources utilisables pour le développement local (à renforcer et mieux utiliser).

Les effets du programme en matière de gouvernance ont été limités par le fait que :

- ✓ Une radio communautaire a joué un rôle en matière de communication/mobilisation et surtout en matière de transmission d'informations mais elle n'a pas rempli un rôle de plaidoyer auprès des autorités ni de contrôle citoyen auprès des communes ou des services de l'Etat ;
- ✓ Les réseaux de la société civile ne sont pas intervenus pour le plaidoyer et le contrôle citoyen au niveau communautaire et local ;
- ✓ Les femmes (voir partie genre) restent minoritaires dans les comités, elles n'ont pas reçu de formation en leadership ;
- ✓ Il n'y a pas eu d'utilisation effective et systématique des néo alphabètes par le programme ASAEA pour des actions citoyennes ou de développement local mais selon les entretiens menés certains alphabétisés auraient été utilisés par d'autres intervenants (projets).

3.3.4. Effets sur les activités de production et les revenus des apprenants

Les objectifs fixés par l'ASAEA étaient que 60% des apprenants-es aient amélioré leurs revenus. Il n'existe pas de données de référence, d'indicateurs vérifiables ni de dispositif de suivi pour mesurer les acquis du programme.

La mission a enregistré une incidence de l'alphabétisation sur les activités génératrices de revenus par :

- ✓ La transmission d'informations et de connaissances techniques lors des séances d'alphabétisation dans différents domaines : agriculture, élevage notamment. Les apprenants montrent un grand intérêt pour ces connaissances mais ce transfert reste limité par l'absence de support écrit, et le manque d'application : les connaissances restent le plus souvent théoriques.
- ✓ L'utilisation de l'alphabétisation pour la gestion et une meilleure maîtrise des activités. Les apprenants-es évoquent l'utilisation des mécanismes de base (lecture, écriture et surtout calcul) dans la gestion de leurs activités notamment par une meilleure utilisation du téléphone portable pour les activités et transactions commerciales.
- ✓ L'introduction de nouvelles pratiques (fabrication de savon, apiculture...).

Alphabétisation et activités génératrices de revenus : les difficultés à appliquer les formations pratiques

AB a 35 ans. « L'alphabétisation m'a beaucoup appris et j'ai surtout aimé la formation en fabrication de savon. J'ai pu suivre le cours et ai acheté le manuel à 2000FCFA. J'ai bien compris et ai commencé à faire le savon mais je n'ai pas de moule et ne sait pas comment me le procurer. Je n'ai pas de gants alors j'ai les mains toutes abimées. Maintenant je mets des sachets plastiques pour les protéger des produits Mais ce qui est vraiment difficile c'est de se procurer les produits en particulier la soude et les parfums même si j'ai l'argent, je dois aller les chercher à Parakou ici je ne les trouve pas. Les savons se vendent très bien. Les gens achètent dans le village. Je travaille avec deux autres femmes mais chacune vend pour elle-même. J'ai déjà fait un peu de bénéfices. L'alphabétisation me permet de mieux calculer et gérer mais je n'ai pas encore de cahier pour noter. C'est pourquoi je veux continuer.

Les effets du programme ASAEA sur les activités génératrices de revenus ont été limités par :

- ✓ Le manque de mesures d'accompagnement (approvisionnement, suivi technique et en gestion, mécanisation, commercialisation)
- ✓ L'absence de liens avec les activités en cours dans le milieu (transformation agroalimentaire)
- ✓ L'absence de liens avec les organisations socio professionnelles, les regroupements de producteurs
- ✓ L'absence de liens avec les IMF et autres organes d'appuis
- ✓ L'absence de liens avec la formation professionnelle.

Les formations techniques spécifiques proposées ne répondent pas forcément aux besoins prioritaires des femmes. Elles sont limitées et stéréotypées. Les femmes mènent déjà des activités de production (transformation par exemple) qui auraient pu être renforcées et améliorées.. Les coûts et modalités de formation éliminent une grande partie des femmes qui ne peuvent se déplacer, ni assurer les frais de formation. Les mécanismes ne sont pas effectifs pour permettre aux femmes de mettre en pratique leur formation : difficultés d'approvisionnement en matières premières (savon), difficultés à financer les activités, manque de matériel, absence de suivi technique et en gestion, pas d'appui à l'organisation et à la commercialisation.. Les activités d'alphabétisation des femmes n'ont pas ciblé les organisations et groupements féminins autour d'intérêts économiques ce qui limite la portée des actions d'alphabétisation et leur applicabilité aux activités de production. Elles nécessiteraient un travail d'organisation, une concertation avec les organismes de micro finance, des formations techniques et en gestion et un suivi approprié.

3.3.5. Effets inattendus eu programme

Le programme ASAEA a eu des effets inattendus parmi lesquels :

Des effets sur la perception de l'éducation et sur la demande

L'évaluation a enregistré une réelle demande d'éducation des apprenants mais aussi des non apprenants (qui regrettent de ne pas avoir suivi les cours d'alphabétisation) et une incidence positive de l'alphabétisation des adultes sur la scolarisation des enfants notamment sur la scolarisation des filles.

Des effets psycho sociaux

- ✓ Une incidence sur le mieux vivre au quotidien : se servir du téléphone portable, mieux communiquer,
- ✓ Une incidence sur la confiance et l'estime de soi
- ✓ Une incidence sur l'identité culturelle particulièrement en milieu peul.

Elles ont dit sur les effets du programme

« Avant je tremblais lorsque j'allais en ville mais aujourd'hui avec l'alphabétisation, je n'ai plus peur » (femme peul)
Maintenant si je me rends au centre de santé, je sais lire le prix de la consultation et de l'ordonnance » (femme batoonu)
« L'ONG nous a mis l'alphabétisation aux genoux, nous l'avons prise pour la mettre sur notre tête » (femme peul)
« Celui qui n'est pas alphabétisé est aveugle » (femme peul)
« Avec l'alphabétisation, celle qui a compris apprend aux autres » (femme baatonnu)

Cependant, les effets des interventions de l'ASAEA ont été limités par :

- ✓ *Les insuffisances en matière de stratégie d'alphabétisation* (conditions précaires d'apprentissage, pas de ciblage pour diversifier l'offre et répondre aux demandes, absence de manuel didactique et d'ouvrage, courte durée des campagnes, faibles capacités de certains maîtres d'alphabétisation....)
- ✓ *Les insuffisances en matière de post alphabétisation* : pas d'environnement lettré, pas de véritable passage au français, pas de perspective après 4 années d'alphabétisation, faible utilisation des capacités et des compétences des alphabétisés
- ✓ *Les insuffisances en matière de mesures d'accompagnement* pour soutenir les efforts d'alphabétisation et de formation pratique (micro crédit....)
- ✓ *Les insuffisances en matière de synergie avec les autres secteurs de développement* en particulier dans le domaine de l'éducation avec le système formel et la formation

professionnelle (passerelles, matériel, curricula) et le domaine de la micro finance (applicabilité de l'alphabétisation).

- ✓ *Les insuffisances en matière d'utilisation des Technologie de l'Information et de la Communication* tant pour la diffusion des messages que pour l'applicabilité à l'alphabétisation.

Tableau 5 : Synthèse sur les réalisations du programme en matière de prise en compte du genre

Contraintes identifiées	Réalisations du projet	Constats de l'évaluation
Obstacles socio culturels	<p>Quelques émissions sur une radio communautaire</p> <p>Des activités de médiation par les COGECA et les superviseurs, facilitateurs-trices</p> <p>Quelques classes uniques</p>	<p>Pas de campagne d'envergure avec des mécanismes appropriés</p> <p>Bonne proportion de femmes dans les équipes des ONG. Nécessité de renforcer les compétences des équipes sur le genre</p> <p>Les classes mixtes bien acceptées par la Bariba moins en milieu peul (option à proposer en fonction des réalités du milieu)</p>
Obstacles liés au rôle de reproduction (santé de la mère et de l'enfant)	<p>Thématiques sur l'espace des naissances et sur la santé des enfants dispensées aux hommes et aux femmes</p> <p>Installation de 6 garderies d'enfants</p>	<p>Bonne prise en compte des rapports hommes femmes et informations en direction des femmes comme des hommes</p> <p>Nécessité de renforcer les compétences des équipes en particulier des M.A sur ces thématiques</p> <p>Peu de matériel didactique pour les facilitateurs et les apprenant(e)s</p> <p>Pas de concertation avec les autres intervenants (CPS et services de santé)</p> <p>Action limitée dans le temps, de faible couverture géographique et de faible portée Pas de prise en compte des formes traditionnelles de garde</p> <p>Pas de concertation avec les autres intervenants (UNICEF)</p> <p>Pas d'analyse des effets de cette mesure sur la participation des femmes</p>
Obstacles liés aux travaux domestiques	Horaires de cours choisis par les femmes et adaptés à leurs besoins	<p>Bonne mesure appréciée par les femmes</p> <p>Absence totale de mesures d'allègement des travaux domestiques consommateurs de temps (Corvée d'eau, de bois, transformation des produits alimentaires)</p>
Obstacles liés à la situation socioéconomique des	Gratuité des fournitures	Pas de pérennisation de cette mesure qui peut être démotivante et contradictoire

Contraintes identifiées	Réalisations du projet	Constats de l'évaluation
femmes (faible accès aux revenus monétaires)	Formations techniques spécifiques dans 4 domaines Transmission de nouvelles connaissances en agriculture, élevage	avec l'achat des livres Nouvelles connaissances et opportunités pour les femmes mais formations trop stéréotypées, dont les modalités excluent les plus démunies. Pas de mesure d'accompagnement pour l'approvisionnement en intrants, l'accès au crédit, la technologie, la commercialisation pas de liens avec les activités économiques déjà menées par les femmes et leurs besoins en la matière Ce transfert de connaissances intéresse les femmes mais pas d'applicabilité, pas de matériel de post alphabétisation
Obstacles liés à la faible participation et prise de parole	Présence de femmes dans les COGECA (quota de 50% non atteint) Thématiques sur les droits des femmes et leur participation au développement	Faible représentativité des femmes dans les COGECA Meilleure prise de parole des femmes (confiance) Pas de véritable stratégie de transfert de compétences et d'utilisation des néo alphabètes femmes. Absence de formation des femmes en leadership. Pas d'intervention au niveau des organisations féminines déjà existantes afin de mieux structurer ces organisations et former les membres des bureaux

3.3.6. Pérennité des actions et des effets du programme

Les principales observations que la mission a pu faire concernant la pérennité des actions et des effets du programme à court et moyen termes (sur les opérateurs, les communes, les services publics concernés, les apprenant-e-s et leur milieu) sont présentées ci-après.

Au niveau des opérateurs, il y a une masse critique de personnes formées à l'alphabétisation, à la transcription des langues nationales, à la production de matériel didactique... avec une expertise certaine (formations à Ouaga) et une bonne introduction dans le milieu. En outre, l'ONG SIAN'SON a pu développer un partenariat diversifié à la différence de DERANA qui est resté dans l'alpha et avec un seul partenaire (la DDC). A cela s'ajoutent de réelles capacités matérielles (véhicules, motos...) qui peuvent contribuer à rendre autonomes ces organisations.

L'évaluation a noté dans les Communes la présence de coordinateurs communaux mais qui ne sont pas suffisamment intégrés dans le fonctionnement de la Commune (marginalisés, démotivés et sans appuis selon leurs propos) en dans leur grande familiarité leurs relations avec les ONG ayant pour conséquence des suspicions sur la sincérité de leurs rapports de suivi.

Cependant, l'ADECOB constitue un potentiel certain comme maître d'ouvrage délégué en alphabétisation.

Aucun dispositif de pérennisation n'est présent dans les Communes avec ces PDC qui ne consacrent que quelques lignes sur l'alphabétisation et un faible financement de cette dernière.

Au niveau des services publics concernés, les constats suivants ont été faits :

- Services déconcentrés : le statut du service départemental avec le nouvel organigramme du Ministère MCAAT (culture, alphabétisation, artisanat et tourisme) a conduit à des frustrations ; compte tenu de leurs ressources humaines, matérielles et financières limitées, ces services ne jouent pas leurs rôles dans l'alphabétisation
- Services centraux: même s'ils ont pu définir, avec l'appui de l'ASAEA, les normes de qualité (2009) et un plan de suivi des normes (2010) qui restent à être appliquées, la mission n'a pas senti une véritable appropriation du programme par ces services.

Par contre, la mission a noté avec satisfaction les bons comportements des apprenant-e-s et de leur milieu (organisations communautaires, chefs traditionnels...) qui sont des gages pour la pérennité des actions sur le terrain. Il s'agit notamment de la dynamique villageoise autour de l'alphabétisation (qui n'est plus liée à la culture du coton et aux ristournes) avec :

- Une forte demande d'alphabétisation et de formation avec des besoins divers ;
- Une sensibilisation avec pour effet un engouement et un engagement multiforme ;
- La mise en place des COGECA ;
- L'existence d'un potentiel de relais communautaires ;
- La tradition de participation : construction de paillotes, cotisation, achat de fournitures et de manuels...
- L'implication des chefs locaux (délégués de village, chefs traditionnels et Imams
- L'impact de l'alphabétisation sur la scolarisation dans les sites d'intervention.

3.4. Forces et leçons apprises dans l'ASEA

Les forces et les faiblesses de l'ASAEA sont détaillées en annexe 6. La synthèse des forces et des leçons apprises figure ci-dessous.

3.4.1. Synthèse des forces du programme ASAEA

Pertinence et démarche d'ensemble du programme

L'ASAEA dont l'objectif fixé était de réduire le taux d'analphabétisme en vue de favoriser l'autonomisation des populations à travers la valorisation des langues nationales comme véhicule de savoir, s'inscrit en parfaite cohérence avec la politique nationale du Bénin notamment avec le Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE), et la lettre de politique éducative.

Le programme est bien fondé car devant contribuer à la réduction de la pauvreté et à la lutte contre l'analphabétisme par la correction des disparités à travers (i) le ciblage des Communes de Borgou et d'Alibori dans des zones rurales ayant peu d'accès aux services sociaux de base, (ii) le ciblage de personnes vulnérables analphabètes en particulier les femmes, (iii) le ciblage de communautés minoritaires : peuls, boos et mokoles.

Demande éducative et diversification des parcours de formation et d'apprentissage,

Le programme a mis en exergue l'ampleur de la demande éducative pour les adultes, comme pour les enfants. En effet, la demande d'éducation en particulier celle des femmes et des filles s'avère forte et variée en termes de reconnaissance et inclusion sociale, de formation professionnelle et d'insertion économique.

Depuis 2010, 4123 apprenant(e)s dont 40% femmes ont été formés sur les formations techniques spécifiques selon le rapport d'évaluation interne de l'ASAEA (page 27).

Prise en compte du genre

Les femmes et les jeunes filles constituaient le groupe prioritaire du programme avec un objectif de 50% de femmes dans les centres d'alphabétisation. Quelques mesures (garderies d'enfants) (formations techniques spécifiques), ont été prises pour encourager la participation des femmes qui dans l'ensemble apprécient les bénéfices tirés de l'alphabétisation.

Qualité de l'offre éducative

En matière d'alphabétisation,

La mise en œuvre de l'ASAEA a été l'occasion pour les ONG de mettre en application deux méthodes d'alphabétisation : la Pédagogie du Texte (PdT) et la Nouvelle Méthode. Ces pédagogies sont appréciées par les différents acteurs et les apprenants-es parce que motivantes et actives avec le recueil des connaissances endogènes et la création de textes par les alphabétisés.

Selon le rapport d'évaluation interne de l'ASAEA⁵, « 98% des apprenant(e)s ont estimé que l'ASAEA a contribué à l'amélioration de certains domaines dans leurs vies actives. Les domaines dans lesquels l'ASAEA a eu le plus d'impact pour les apprenant(e)s sont de façon décroissantes exprimées comme suit, le Changement de comportement en matière d'hygiène (selon 270 apprenant(e)s); l'amélioration des activités génératrices de revenus (selon 132 apprenant(e)s), l'amélioration des rapports hommes-femmes (selon 119 apprenant(e)s), l'implication dans le développement local (selon 95 apprenant(e)s) et l'amélioration du taux de scolarisation des enfants (selon 26 apprenant(e)s) ».

En matière de post alphabétisation

L'évaluation a pu constater une très forte demande d'apprentissage du français et en gestion élémentaire qui reste peu ou mal couverte. Il existe un réservoir de personnes alphabétisées qui constituent un potentiel et peuvent être utilisées pour des actions de développement. Quelques activités de post alphabétisation ont été initiées par le programme notamment l'équipement de six (6) bibliothèques avec la création de clubs de lecture.

Stratégie du « faire faire »

La stratégie du faire faire a été mise en œuvre par le programme. Ainsi le Ministère en charge de l'alphabétisation a présélectionné 30 ONG et opérateurs privés en alphabétisation répartis sur toute l'étendue du territoire national. Près de 35.000 personnes ont bénéficié de cours d'alphabétisation dans le cadre de cette initiative. Cette expérience a permis de mettre en application la stratégie dans le contexte du Bénin et de roder les différents acteurs nationaux (Etat, opérateurs privés) à sa mise en application. Le ministère est conscient de ses insuffisances et s'inscrit dans une nouvelle dynamique pour lever ces différentes contraintes et prendre les dispositions institutionnelles, techniques qui s'imposent

Participation des communautés et gouvernance

Sur le plan de l'inclusion et de la cohésion sociale, l'ASAEA a permis d'améliorer les rapports hommes/femmes notamment dans les communautés peuhls à travers les thématiques abordées (violences faites aux femmes par exemple). En outre, l'évaluation a noté une meilleure entente entre communautés, une meilleure gestion des conflits entre producteurs et éleveurs et des possibilités d'intermédiation entre communautés.

Les effets du programme résident surtout dans la mobilisation communautaire autour de l'alphabétisation, une meilleure connaissance et maîtrise des droits et devoirs du citoyen, une meilleure participation à la prise de parole et surtout une reconnaissance sociale à travers une meilleure participation des alphabétisés aux activités économiques et au développement socio-

⁵ Page 11

économique de leur milieu. Ils sont devenus grâce à l’alphabétisation des acteurs capables d’apporter leurs contributions aux dynamiques de changement de leur milieu.

La participation des communautés s’est faite à travers les actions suivantes : (i) mise en place des COGECA, (ii) contribution aux coûts de l’alphabétisation construction des hangars (paillotes), achat des fournitures, hébergement ou quelquefois restauration des animateurs dans les villages, (iii) détermination des jours, périodes et horaires, (iv) participation des autorités locales (délégués et chefs religieux).

Cadre institutionnel et partenariat

A propos des pratiques partenariales

Le programme a développé certaines formes de collaboration telle la mutualisation des moyens entre les deux (2) ONG, l’implication des coordinateurs communaux d’alphabétisation, le renforcement des Communes par la mise en place des logiciels de traduction en 2 langues et l’appui au PAEFE à travers l’expertise du CRADENF

A propos du montage institutionnel

(i) l’existence d’un comité de pilotage, (ii) un début d’organisation au niveau des Communes pour la prise en compte des problématiques d’éducation (Adjoint au Maire, point focal Education et Coordinateur alpha), (iii), la mobilisation de l’expertise nationale à travers les réseaux d’ONG et services étatiques, (iv) la présence d’un-e chargée de programme; et (v) l’existence de mécanisme de concertation entre PTF au niveau national (pot commun éducation).

Durabilité

Il y a une masse critique de personnes formées à l’alphabétisation, à la transcription des langues nationales, à la production de matériel didactique... avec une expertise certaine (formations universitaires) et une bonne introduction dans le milieu. En outre, l’ONG SIAN’SON a pu développer un partenariat diversifié. A cela s’ajoutent de réelles capacités matérielles (véhicules, motos...) qui peuvent contribuer à rendre autonomes ces organisations.

Au niveau des réseaux d’ONG

Le programme a permis l’émergence de deux réseaux (ReNOPAL et CRADENF) qui ont montré leur engagement dans le plaidoyer et le renforcement des capacités des ONG. Ces structures sont à consolider afin qu’elles interviennent au niveau des Communes (contrôle citoyen) et obtiennent en matière d’influence des politiques et de financement de l’alphabétisation au Bénin.

Au niveau des Communes

L’éducation des adultes figure comme priorité dans les Plans de Développement Communaux mais les financements ne sont pas alloués par les Communes pour concrétiser les activités prévues. Les coordinateurs communaux d’alphabétisation sont dans la plupart des cas payés par les Communes mais ils ne sont pas suffisamment intégrés dans le fonctionnement de la Commune (marginalisés, démotivés et sans appuis selon leurs propos)⁶. Des dispositifs existent dans quelques Communes pour mieux gérer les problèmes d’éducation (Points focaux) mais ces mécanismes restent peu fonctionnels, peu performants. L’ADECOP constitue un potentiel certain comme maître d’ouvrage délégué en alphabétisation

Au niveau des communautés

L’évaluation a noté avec satisfaction la bonne réactivité des apprenant-e-s et de leur milieu (organisations communautaires, chefs traditionnels...) qui sont des gages pour la pérennité des actions sur le terrain. La dynamique villageoise autour de l’alphabétisation semble acquise.

3.4.2. Principales leçons apprises dans l'ASAEA

Pertinence et démarche d'ensemble du programme

Les paramètres à prendre en compte pour une meilleure portée du programme concernent la prise en compte des pratiques sociales et culturelles dans les sites d'intervention, la concertation avec les acteurs locaux impliqués dans la réduction de la pauvreté et l'analyse sociolinguistique pour le choix des langues d'alphabétisation.

Demande éducative et diversification des parcours de formation et d'apprentissage,

En plus des formations techniques spécifiques dans quatre domaines : aviculture, apiculture, cuniculture et fabrication du savon qui ont été proposées, le défi consiste à prendre en compte les besoins diversifiés des apprenants –es selon les milieux, l'âge, le genre et le niveau de scolarisation en adéquation avec les réalités et besoins des alphabétisé(e)s. De plus, les passerelles pour le formel ou la poursuite dans la formation professionnelle constituent des opportunités de continuité des apprentissages

Prise en compte du genre

Les effets du programme peuvent être améliorés par la prise en compte de la situation socioéconomiques des femmes et des filles et par la mise en application d'une approche Genre avec: (i) l'analyse de situation pour identifier des besoins prioritaires adaptés aux différents groupes de femmes (ii) la prise de mesures d'accompagnement afin d'encourager l'alphabétisation des femmes tant pour lever les obstacles socio culturels que pour limiter les contraintes dues aux travaux domestiques), (iii) l'articulation entre alphabétisation et activités génératrices de revenus, (iv) l'appui à l'émergence des femmes néo alphabètes pour leur meilleure participation à la prise de décision.

Qualité de l'offre éducative

En matière d'alphabétisation,

Les méthodes d'alphabétisation mises en œuvre dans les centres peuvent permettre d'obtenir de meilleurs résultats si (i) le temps effectif d'apprentissage atteint les normes internationales et celles fixées par le ministère (au moins 300 heures pour l'alphabétisation initiale, (ii) les conditions d'enseignement-apprentissage de qualité sont réunies (local adapté, équipements et matériel didactique suffisants, (iii) la diversité des apprenants qui conduit à des classes hétérogènes et multigrades est gérée par des animateurs préparés à gérer ces situations éducatives complexes ou dont le niveau en français est bon. A cela devront s'ajouter une documentation pour les formateurs et une supervision régulière.

En matière de post alphabétisation

Il est nécessaire de définir une véritable stratégie de post alphabétisation avec notamment (i) un environnement lettré à renforcer par la publication de nombreux manuscrits et documents produits (journaux) et (ii) l'utilisation des technologies de l'information et de la communication car les NTIC représentent un potentiel et une réelle opportunité pour la post alphabétisation. Par ailleurs, la passerelle avec l'enseignement formel ou professionnel permet une continuité des apprentissages.

Stratégie du « faire faire »,

Les conditions de réussite de la stratégie devront être remplies pleinement: (i) un cadre politique stable et capable d'absorber les ressources mises à disposition dans le cadre de l'IMOA (FTI), (ii) un cadre de financement adapté (Fonds avec un statut associatif) et des modalités de financement des ONG appropriées pour l'alphabétisation, (iii) un cadre partenarial à mettre en place, (iv) un cadre technique disposant des ressources indispensables pour un suivi/évaluation correct des centres, (v)

un manuel de procédures à élaborer pour assurer efficacité, célérité et transparence dans les opérations, (vi) une sélection des ONG uniquement basée sur l'expérience et la capacité, (vii) un cadre normatif sur l'alphabétisation à mettre en œuvre, (viii) un financement suffisant qui assure les chances d'un programme de qualité, (ix) la prise en compte des leçons apprises dans d'autres pays.

Participation des communautés et gouvernance

Cette participation communautaire peut être améliorée par la négociation sur les objectifs pédagogiques et les contributions des communautés, l'implication des communautés dans le choix des animateurs avec le potentiel de lettrés dans le milieu, l'identification des besoins pour les formations spécialisées.

D'une manière générale, il faudra privilégier une approche participative avec un transfert effectif des responsabilités et des compétences (gestion des ressources humaines et des fonds) aux structures communautaires.

Cadre institutionnel et partenariat

A propos des pratiques partenariales

L'énorme potentiel de partenariat interne à la coopération suisse à travers ses différents projets, interne aux ONG (micro finance par exemple) et externe (autres programmes des PTF et de l'Etat) devra être suffisamment mobilisé par le programme. Ainsi, la synergie avec le programme d'appui aux communes, avec Social Watch sur le contrôle citoyen en matière d'éducation, avec l'UNICEF à propos des conseils communaux de l'éducation sur lesquels le programme est à rechercher. La qualité du partenariat reste tributaire de la conjugaison de plusieurs facteurs tels que la reddition des comptes par projet, les décalages dans le phasage des projets et programmes, les difficultés dans l'harmonisation du choix des zones d'intervention autant de contraintes à une approche programme.

A propos du montage institutionnel

Le cadre institutionnel de mise en œuvre de l'ASAEA devra gérer les défis liés : (i) à la production de rapports de fin de campagne aux contenus plus analytiques, (ii) à la centration des réunions de coordination du comité de pilotage sur le suivi du cadre logique de l'ASAEA, (iii) à la mise en place et le fonctionnement correct du mécanisme de concertation au niveau local, (iv) à l'implication d'autres ministères techniques dans le programme dans une approche holistique et intégrée (intersectorielle).

Suivi évaluation Capitalisation

La constitution d'une situation de référence au démarrage du programme d'alphabétisation concernant les sites d'intervention et les bénéficiaires articulée à une méthode pour vérifier les indicateurs permettent de mesurer quantitativement les résultats atteints par le programme.

La recherche action présente de réelles opportunités d'amélioration des intervention avec la présence de très bons sujets d'étude (participation des femmes, NTIC, maîtrise d'ouvrage en alpha, développement d'un environnement lettré, impact de l'alphabétisation sur la réduction de la pauvreté, alphabétisation et dialogue intercommunautaire...).

Les acquis et les bonnes réussites notamment les effets positifs du programme sur les conditions de vie des alphabétisés devront être pleinement valorisés. La capitalisation peut donner une meilleure visibilité au programme et être utilisée comme outil de plaidoyer afin de montrer la pertinence, le bien fondé et les effets de l'alphabétisation.

Durabilité

Au niveau des Communes

Les dispositifs existant dans quelques Communes pour mieux gérer les problèmes d'éducation (Points focaux) sont des mécanismes à rendre plus fonctionnels et plus performants.

Au niveau des services publics

Les services déconcentrés ont besoin de ressources humaines, matérielles et financières adéquates pour pouvoir jouer leurs rôles dans l'alphabétisation. Les normes de qualité (2009) et un plan de suivi

des normes (2010) définis avec l'appui de l'ASAEA devront être appliquées avec un bon suivi par les services centraux à travers une véritable appropriation du programme par ces derniers.

3.5. Recommandations

Prenant en compte les points de vue des différents acteurs et après avoir analysé les données collectées, la mission a fait la synthèse des recommandations qui figurent ci-après.

Au niveau de l'accès

- ✓ A propos de la pertinence au service de l'élargissement de l'accès, penser à concevoir le prochain programme dans une approche intégrée d'alphabétisation au service de l'autonomisation des apprenants et ne pas abandonner les populations pauvres et vulnérables du simple fait de la qualité encore insuffisante des offres d'alphabétisation;
- ✓ Prendre des mesures d'accompagnement pour faciliter la participation des femmes (recherche action) sur l'allègement des travaux de femmes qui sont les moins représentées dans le programme ;
- ✓ Procéder à un ciblage diversifié selon le genre, l'âge, le parcours éducatif et les activités menées, les zones (rurale, urbaine et périurbaine) ;
- ✓ Assurer la continuité éducative en prévoyant des passerelles ;
- ✓ Prendre en compte l'articulation besoins collectifs et besoins individuels.

Au niveau de la qualité

- ✓ Elaborer et mettre en application des curricula adaptés à la demande et dont les contenus sont maîtrisés par les animateurs (ils n'ont pas supports de préparation de l'animation sur les thèmes) : progressions harmonisées selon les modules (tronc commun et modules spécifiques) ;
- ✓ Faire appel à des animateurs dont les qualifications et la motivation devront être améliorées ;
- ✓ Développer l'environnement lettré en langues locales ;
- ✓ Diversifier les approches d'animation à adapter aux situations des apprenants et aux réalités du pays ou à inventer ;
- ✓ Développer une approche de passage au français à partir des acquis de l'alphabétisation avec des enseignants maîtrisant le français et la méthodologie ;
- ✓ Améliorer le matériel didactique et le diversifier ;
- ✓ Améliorer le cadre physique des apprentissages avec la construction d'abris ou de hangars adaptés et compatibles avec les capacités du pays ;
- ✓ Revoir la durée des apprentissages pour atteindre les normes fixées par la DAEA (au moins 300 heures pour l'alphabétisation initiale) ;
- ✓ Améliorer la supervision en s'assurant que le travail soit fait et bien fait par les coordinateurs communaux et les superviseurs des ONG.

Au niveau de la gouvernance

Principes et approches d'intervention

- ✓ Partir de la connaissance approfondie du milieu d'intervention et établir des situations de référence pour le suivi de l'impact;
- ✓ Adopter des approches plus participatives dans l'élaboration des programmes;
- ✓ Développer des synergies et des approches intégrées tant au niveau de l'éducation que des autres interventions (paquet de services minimum dans un centre dans une approche de concentration axée sur la qualité et non pas sur l'expansion tout azimut);
- ✓ Adopter une approche par groupe d'intérêt (organisations socioprofessionnelles);
- ✓ Adopter des approches de prise en compte des besoins spécifiques des femmes (mesures d'accompagnement...);
- ✓ Prendre en compte les savoirs traditionnels, les formes d'expression (chants des femmes...);
- ✓ Développer des approches novatrices avec la recherche-action avec un dispositif de suivi-évaluation plus pertinent et un plan de communication et d'influence (leçons prises, bonnes pratiques, capitalisation, modélisation, visibilité et crédibilité de l'alpha).

Cadre institutionnel

- ✓ Revoir le montage institutionnel et clarifier les rôles et responsabilités à chaque niveau et clarifier les fonctions du BUCO dans le dispositif ;
- ✓ Mettre en place des mécanismes locaux de concertation ;
- ✓ Permettre aux Communes de jouer leur rôle de pilotage de la politique locale d'alphabétisation ;
- ✓ Adopter une approche intersectorielle d'intervention en impliquant les autres ministères tels que micro finance, éducation, formation professionnelle, agriculture, famille et femmes... ;
- ✓ Revoir la composition et les missions du comité de pilotage ainsi que les mécanismes de suivi.

Faire faire

- ✓ Exploiter les rapports d'évaluation de la mise en œuvre du faire faire en vue d'améliorer sa mise en œuvre
- ✓ Elaborer un manuel de procédures pour la mise en œuvre de la stratégie du faire faire ;
- ✓ Réformer le fonds d'aide à l'alphabétisation et à l'éducation en langues nationales ;
- ✓ Mettre en place un dispositif de suivi-évaluation efficace ;
- ✓ Mettre en place une base de données des intervenants, des interventions et des sites d'intervention (carte de l'alphabétisation) ;
- ✓ Solliciter l'UNESCO pour la mise en place du Système d'Information et de Management de l'Education Non Formelle (SIM-ENF).

Financement

- ✓ Mettre plus de ressources dans les centres;
- ✓ Maintenir la participation des communautés pour lutter contre l'assistanat;
- ✓ Diversifier les sources de financement (mobiliser des ressources additionnelles);
- ✓ Assurer le contrôle citoyen (transparence...);
- ✓ Influencer les Communes pour un meilleur financement de l'alpha (rôle des ONG et des réseaux);
- ✓ Influencer le Fonds d'Appui au Développement des Communes (FADEC) pour la prévision d'une ligne « alphabétisation »;
- ✓ Changer le statut Fonds d'aide à l'alphabétisation et à l'éducation en langues nationales.

Communication

- ✓ Développer un plan de communication pour plus de visibilité, de crédibilité et de soutien à l'alphabétisation;
- ✓ Développer la presse écrite (journaux) et orale en langues locales (radios communautaires) dans une approche participative;
- ✓ Appuyer l'édition en langues locales;
- ✓ Développer une approche pilote d'introduction des NTIC dans les centres d'alpha (prévoir les conditions de passage à l'échelle).

Genre

- ✓ Prendre des mesures d'accompagnement pour lever les contraintes socio culturelles et de temps;
- ✓ Cibler les groupements et associations autour d'intérêts économiques ;
- ✓ Prévoir une meilleure intégration alpha et AGR (accès au microcrédit, intrants) ;
- ✓ Diversifier l'offre en fonction des publics (âge, niveau d'études, lieu de résidence) ;
- ✓ Considérer le genre dans la mise en place des activités d'alpha et de post alpha (matériels, thématiques....).

**Enthousiasme et mobilisation des communautés:
ne pas les abandonner!**



Annexes

Annexe 1 : Termes de référence de l'évaluation

1. Contexte

Avec une superficie de 114 000 km², une population estimée à 9.300.000 habitants (estimation 2012) dont 45% ont moins de 15 ans et 52% sont des femmes, la République du Bénin occupe la 167^{ème} position au classement de l'Indice de Développement Humain⁷. Elle bénéficie d'un climat soudanien au nord et tropical au sud et d'un taux de croissance démographique parmi les plus élevés du monde (3.25%).

L'administration du système éducatif béninois a varié au rythme des changements politiques du pays. Jusqu'à l'avènement de la Réforme de 1975, un seul ministère, le Ministère de l'Education Nationale, de la Culture, de la Jeunesse et des Sports s'occupait du secteur. De 1975 à la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation (février 1990), quatre ministères se sont partagé la tutelle du système qui a mis en place un modèle de développement socialiste. Avec les contestations à la fois politiques et institutionnelles de 1990, le Bénin est revenu à un Ministère de l'Education Nationale et de la Recherche Scientifique, la culture et l'alphabétisation étant logées dans un autre ministère. Depuis 2001, l'Education est placée sous la tutelle de quatre différents ministères.

Conscient des corrélations entre éducation et pauvreté, le gouvernement a pris depuis avril 2006, de nouvelles mesures et options intéressantes en faveur du sous-secteur de l'alphabétisation. L'arrimage de ce dernier au secteur de l'éducation dans la politique éducative et le plan décennal de développement du secteur de l'éducation (PDDSE) a permis d'insérer les activités d'alphabétisation et d'éducation des adultes dans un dispositif d'ensemble qui vise à offrir à la population béninoise une éducation de qualité à tous les niveaux. Cependant force est de constater que l'arrimage physique avec les autres sous-secteurs de l'éducation n'a pas suivi; l'alphabétisation est aujourd'hui abrité par le département ministériel de la culture qui n'en fait pas une priorité nationale au regard du budget qui lui est alloué ; 11% du budget de ce ministère et moins de 2% du budget global de l'éducation.

Au regard des statistiques nationales, les résultats quantitatifs et qualitatifs obtenus dans le sous-secteur demeurent faibles : le taux d'analphabétisme reste élevé avec de fortes disparités entre les régions et entre les femmes et les hommes. Le taux d'analphabétisme pour les personnes âgées de 15 ans et plus est de 67,4% sur le plan national, il est de 78,1% chez les femmes⁸.

La visibilité du sous-secteur s'est renforcé en Novembre 2007 par la création du Ministère de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MAPLN), devenu Ministère de la Culture de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales (MCAPLN) en octobre 2008. Cette volonté du Gouvernement du Bénin d'inscrire la lutte contre l'analphabétisme au nombre de ses priorités s'est très vite envolé par la fusion du Ministère de l'alphabétisation avec le tourisme, la culture et l'artisanat.

⁷ L'indice de développement humain est un indice composite. Lancé depuis une décennie par le PNUD, il recouvre le revenu, la santé, l'éducation, l'espérance de vie et montre les progrès réalisés par chaque pays pour améliorer le niveau de vie des populations. Et comme l'année dernière, le Bénin se trouve à la 167^{ème} place et figure parmi les pays à faible Id - et donc à faible niveau de vie- juste après le Rwanda. La Norvège, l'Australie et les Pays Bas sont en tête alors que le Centrafrique, la Sierra Léone et le Burkina Faso sont les derniers. Pour résumer, l'Idh du Bénin est 0,427 ; le Revenu national brut est de 1,364 alors que l'espérance de vie à la naissance est de 56,1. L'Idh non monétaire fait 0,456. Cet indice qui montre que notre pays ne se porte pas bien est en net recul depuis 2006 où il a chuté de quatre places.

⁸ INSAE 2003

En 2004 il a été mis en place le fond d'appui à l'alphabétisation et à l'éducation des adultes. Ce fonds dont l'objectif était de la mobilisation des ressources matérielles et financières en vue d'un meilleur accompagnement du sous-secteur connaît actuellement des difficultés de fonctionnement depuis 2010.

La Société civile béninoise soucieuse de jouer efficacement le rôle à elle assigné dans la politique nationale d'alphabétisation et d'éducation des adultes basée sur la stratégie du faire faire, a créé le 13 juin 2008 le Réseau National des Opérateurs Privés pour la Promotion de l'Alphabétisation et des Langues (ReNOPAL) qui se veut le cadre par excellence dans lequel seront davantage promues et valorisées les innovations pédagogiques mises en œuvre dans le domaine. Ce réseau siège au Conseil National de l'Education (CNE), organe consultatif officiellement installé le 18 août 2009 par le Chef de l'Etat. Par ailleurs, la création récente du Cercle de réflexion et d'action sur l'éducation non formelle (CRADENF), qui est le groupe de travail national du GTENF de l'ADEA, et qui est animé par des personnes ayant longtemps collaborés avec de la coopération, mérite d'être soulignée. Sa principale mission est d'Accompagner l'Etat dans la mise en œuvre des réformes retenues dans le document de politique de l'éducation non formelle.

La Coopération suisse appuie depuis 1981 le sous-secteur de l'alphabétisation ; elle est considérée par les autres agences de coopération comme l'agence leader pour l'éducation non formelle au Bénin. Elle a acquis des avantages certains grâce aux partenariats stratégiques qu'elle a su développer en soutenant dans la durée des innovations pédagogiques. Ainsi, depuis 2003, elle s'est engagée dans une recherche-action qui a permis la mise en place de nouveaux produits éducatifs en alphabétisation/éducation des adultes, notamment, la nouvelle méthode et la Pédagogie du Texte (PdT), mises en œuvre par les opérateurs Derana et Sianson dans le département du Borgou.

La nouvelle stratégie de Coopération de la Suisse au Bénin (2013- 2016) fait de l'éducation un champ d'activités prioritaire impliquant ainsi une stratégie plus globale du programme éducation qui intègre l'éducation non formelle au sens globale du terme ; alphabétisation et éducation des adultes, éducation et formation professionnelle des enfants et jeunes exclus des systèmes éducatifs formels.

A la faveur d'une nouvelle phase en 2007, la coopération suisse a dénommé le programme d'alphabétisation, Appui Suisse à l'Alphabétisation et à l'Education des Adultes (ASAEA) phase 1. En 2010, la phase 2 de l'ASAEA a commencé pour une période de 3 ans. A cette phase l'accent a été mis sur le renforcement des différents acteurs (apprenant-e-s, opérateur-trice-s, élus locaux, institutionnel) afin de consolider les acquis et le système en place et le rendre plus fonctionnel et dynamique.

2. Description du programme

L'objectif général de l'ASAEA phase 2 est de promouvoir l'accès à l'éducation et à la formation des adultes afin de réduire le taux d'analphabétisme des populations des départements du Borgou de 67,4% à 50% et de l'Alibori de 70% à 60%, tandis que les objectifs spécifiques sont :

- Accompagner les collectivités locales (communes) afin qu'elles maîtrisent et assument, progressivement, les rôles transférés en alphabétisation et éducation non formelle (selon textes de la décentralisation et le document de mise en œuvre du faire faire) ;
- Appuyer des organisations de la société civile travaillant dans le sous-secteur (DERANA, SIANSON, RENOPAL et CRADENF) pour qu'elles développent l'expertise en matière éducative et qu'elles constituent des lobbyings pour faire avancer la cause de l'ENF au Bénin;

- Soutenir l'Etat pour qu'il valorise à l'échelle nationale les deux innovations pédagogiques (PdT et Nouvelle Méthode) expérimentées par la coopération suisse;
- Accompagner l'extension du programme dans le département de l'Alibori et dans deux nouvelles langues (le moko lé et le dendi).

Ce programme s'est donné pour **finalité** de permettre aux populations pauvres et marginalisées sous ses différentes formes (culturelle, sociale, politique et économique), d'exercer leur droit à l'éducation et d'améliorer par ce biais, leur bien-être et leurs moyens d'existence.

La présente phase du Programme a démarré en Aout 2010 et prendra fin en Aout 2013. Le programme couvre toutes les communes du Borgou.

3. Dimensions, objectifs et résultats attendus de l'évaluation

3.1 Dimensions

Les dimensions de l'évaluation sont à la fois *analytiques rétrospectifs et prospectives*.

Analytiques en ce sens qu'elle va analyser l'efficacité du programme, c'est-à-dire l'atteinte des objectifs, apprécier la pertinence du programme (répond-il à des besoins prioritaires en matière d'éducation perçus comme tels par les acteurs locaux?), ainsi que sa cohérence (comment le programme s'inscrit-il dans la stratégie d'éducation –plus particulièrement non formelle-du Bénin et en quoi représente-t-il une contribution substantielle ?)

L'aspect rétrospectif de l'évaluation identifiera les effets du programme au niveau de l'amélioration des conditions de vie économiques et socioprofessionnelles des apprenant-e-s d'une part, et à l'exercice de leur droit à la citoyenneté démocratique d'autre part. Les points forts et les points faibles tant au niveau du montage que du contenu du programme seront identifiés. La pertinence des partenariats établis doit également être analysée notamment en relation à la pérennisation des acquis.

Au-delà des effets sur les apprenants-es, il y a lieu d'appréhender les effets du programme au niveau intermédiaire (renforcement des compétences des collectivités en matière de gestion de l'AENF, logique d'accompagnement des structures d'appui et non plus d'exécution de projets) et au niveau national (place de l'AENF dans les politiques éducatives Bénin, évolution du financement de l'AENF, dialogue politique en faveur de l'AENF, reconnaissance par l'Etat des 2 approches soutenues par la DDC (nouvelle méthode et PdT).

Prospectives parce qu'elle indiquera les points à renforcer et donner des éléments d'une vision stratégique plus vaste du programme. *L'aspect prospectif* devra donner au Bureau de la Coopération suisse au Bénin les éléments nécessaires pour définir les axes principaux de la prochaine phase du programme. Les évaluateurs devront entre autre proposer des pistes de collaboration à engager avec les acteurs stratégiques identifiés dans le courant de la phase actuelle. Les enjeux relatifs au financement de l'alphabétisation avec la contribution de tous les acteurs (Etats, PTFs, Privés...), le développement de l'environnement lettré en vue de permettre aux alphabétisé-es d'utiliser les compétences acquises dans leur quotidien et dans la vie économique, La question du lien entre l'alphabétisation et la formation professionnelle doivent être explorés.

3.2 Objectifs globaux

La présente évaluation vise à apprécier dans quelle mesure le programme a atteint ses objectifs et à répondre aux enjeux présentés ci-dessus. Il s'agira d'analyser les résultats obtenus (critères classiques

d'évaluation), les effets induits sur les populations et autres acteurs institutionnels impliqués (opérateurs, ministère, communes, etc.) conformément aux axes du cadre logique et en relation avec le positionnement de la DDC au Bénin comme agence leader pour l'Education Non Formelle (ENF). Elle dégagera les acquis et les leçons relatives à la mise en œuvre du programme, afin d'aboutir à des recommandations et des orientations stratégiques pour la phase prochaine du programme en prenant en compte les enjeux cités plus haut.

3.3 Enjeux

Plus spécifiquement, il s'agira de se focaliser sur les aspects suivants :

- Comment assurer le financement de l'alphabétisation avec la contribution de tous les acteurs (Etats, PTFs, Privés...) ?
- Comment construire et mettre en place une stratégie plus globale de l'environnement lettré intégrant les NTIC et autres stratégies de communication en vue de permettre aux alphabétisés-es d'utiliser les compétences acquises dans leur quotidien et dans la vie économique?
- Comment assurer l'ancrage institutionnel de l'alphabétisation et de l'éducation non formelle pour une meilleure appropriation de la maîtrise d'ouvrage par les communes ?
- Comment montrer le nécessaire lien entre alphabétisation et formation professionnelle en vue de faire de l'alphabétisation un outil /priorité pour les organisations socioprofessionnelles (paysannes, artisanes, femmes) ?
- Comment assurer la validation par l'Etat des expériences d'alphabétisation et d'éducation non formelle soutenues (Nouvelle Méthode et PdT) et leur extension au profit d'un plus grand nombre de personnes ?
- Quelle stratégie pour une meilleure participation des femmes au cours d'alphabétisation prenant en compte les spécificités des différents groupes de population ?

Il s'agira en outre d'analyser :

1) les effets du programme

- Faire ressortir et analyser les objectifs du programme qui sont atteints et ceux qui ne le sont pas ; les écarts constatés et les raisons d'atteinte partielle ou de non atteinte des résultats ;
- apprécier les démarches d'enseignement/apprentissage utilisées ;
- analyser les rapports de suivi des effets du programme ;
- apprécier la pérennité des actions et des effets du programme à court et moyen termes sur les opérateurs, les communes, les services publics concernés, les apprenant-e-s et leur milieu ;

2) les partenariats autour du programme (la gouvernance)

- analyser le niveau d'implication et d'appropriation des communes ;
- analyser du partenariat entre Ministère et organisations de la société civile au niveau déconcentré et central ;
- analyser l'état de mise en œuvre de la stratégie du faire faire au niveau central ;
- examiner le montage institutionnel du programme, et voir dans quelle mesure il a contribué à renforcer les capacités d'appropriation par les bénéficiaires et s'assurer de l'ancrage de ses acquis au niveau national et local ;
- analyser la prise en compte de l'égalité femmes/hommes et de la gouvernance dans la mise en œuvre du programme ;

3) la qualité de l'AENF mise en œuvre par le programme,

- analyser l'articulation entre alphabétisation/formation et l'économie locale tel que prévue dans le programme ;
- apprécier la pertinence du contenu des méthodes d'alphabétisation mises en œuvre par l'ASAEA (« Nouvelle Méthode » et PdT) par rapport aux besoins, aspirations des communautés, PDDSE;

4) Recommandations et suggestions

- faire des recommandations quant à la qualité des interventions au regard de la loi sur la décentralisation, des éléments de la politique sectorielle et du contexte institutionnel ;
- proposer les orientations/axes stratégiques à développer pour la prochaine phase dans la perspective de la construction d'une vision stratégique plus globale du programme d'éducation ;
- Proposer un document de projet pour la nouvelle phase du projet prenant en compte les acquis des phases précédentes et les défis à relever pour le développement du sous-secteur de l'alphabétisation au Bénin

3.4 Produits attendus

Les produits attendus de l'évaluation est le suivant :

3.4.1 Un rapport provisoire qui sera structuré autour des points suivants :

- méthodologie de l'évaluation ;
- grands constats : niveau d'exécution des activités et effets (efficacité), pertinence et cohérence du programme, durabilité ;
- leçons apprises ;
- conclusions et recommandations. Les recommandations porteront sur des éléments d'orientation pour la phase prochaine du programme.

3.4.2 Un atelier de restitution des résultats et de réflexion sur la nouvelle phase du projet animé par le consultant.

3.4.3 Un rapport définitif d'une vingtaine de pages (annexes non comprises) ainsi qu'un résumé de 5 pages et une synthèse d'une page seront transmis au mandant ;

Le rapport définitif portera notamment :

- une appréciation de l'efficacité et de l'efficacités du programme, les effets induits et leur durabilité - sur la base du cadre logique, des activités exécutées et aussi des activités en dehors du cadre logique ;
- les changements induits et les leçons tirées de la mise en œuvre du programme ;
- des propositions d'orientations stratégiques argumentées pour la phase prochaine.
- Le rapport final après la réception des commentaires des différents acteurs sur le rapport provisoire.

Les rapports seront transmis au Bureau de la Coopération suisse en format physique et électronique.

3.4.4 Une proposition de document de projet pour la nouvelle phase y compris le cadre logique et les annexes selon les canevas de la DDC qui seront transmise au mandant.

4. Déroulement de l'évaluation

4.1 Equipe d'évaluation

Une équipe de deux évaluateurs est recherchée, notamment :

- Consultant(e) international(e) : Connaissances approfondies dans le domaine de l'évaluation

des actions relatives à l'éducation en général, et à l'éducation non formelle en particulier. Une connaissance du contexte sous régional et béninois est nécessaire. Une expérience d'au moins 5 ans dans l'évaluation des projets et programmes intégrés et thématiques. Si possible connaissance de la DDC et de sa culture d'évaluation.

- Le/la consultant(e) international (e) travaillera avec un (e) Consultant(e) national(e) : Une solide expérience dans l'analyse des méthodes d'alphabetisation, l'évaluation des programmes/projets de développements axés sur l'éducation non formelle ; l'évaluateur doit avoir de l'expérience dans le domaine de la "mesure des effets sur la lutte contre la pauvreté".

Des compétences en formulation de projet, stratégie ou en planification, en genre et en gouvernance constituent des atouts pour les deux consultants (e)

4.2 Méthodologie

Le Cabinet d'étude ou l'équipe de consultant(e-s) est invité-e à proposer dans une offre technique la démarche méthodologique à partir des orientations décrites dans les présents termes de référence et un planning d'exécution de la mission tout en tenant compte du délai requis. Une offre financière précisera les moyens financiers nécessaires à sa réalisation.

La méthodologie fera l'objet d'une présentation afin de recueillir les amendements et les suggestions des collaborateurs de la Coopération suisse.

L'évaluation touchera l'ensemble des partenaires de l'Appui Suisse à l'Alphabetisation et à l'Education des Adultes. Les personnes ressources et instances de référence sont à titre indicatif:

Au niveau central

- le Bureau de la Coopération suisse au Bénin
- le Ministère de la culture de l'alphabetisation et de la promotion des langues nationales (MCAPLN): la Direction de l'Alphabetisation et de l'Education des Adultes(DAEA), le Fonds d'Aide à l'Alphabetisation et à l'Education en Langues Nationales (FAAELN), la Direction du Contrôle de la Qualité de l'Enseignement et des Innovations Pédagogiques (DCQEIP), la Direction de la Promotion des Langues Nationales.
- le ReNOPAL, le CRADENF, des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) actifs dans l'éducation

Au niveau intermédiaire

- les responsables de DERANA-ONG et SIANSON-ONG
- le Directeur départemental de l'alphabetisation et de la promotion des langues du Borgou-Alibori

Au niveau du terrain

- des élus locaux
- des apprenant-e-s
- des non apprenant-e-s
- des membres des comités de gestion des centres d'alphabetisation
- les membres de l'équipe technique chargée de la mise en œuvre de la « nouvelle méthode » (formateur-trice-s (maîtres alphabetiseurs, superviseurs, coordonnateurs, chargés du suivi, etc.)
- les membres de l'équipe technique chargée de la mise en œuvre de la PdT
- des personnes ressources impliquées dans le programme
- d'autres intervenants publics ou privés dans la région d'intervention du programme.

4.3 Zone de l'évaluation

Les zones d'intervention du programme sont les communes du Borgou et quatre communes de l'Alibori. Un échantillon représentatif de villages sera établi avec la participation des ONG impliquées dans l'exécution dudit appui; ainsi au moins 06 centres seront visités par commune dont 03 centres alphabétisation initiale et 03 centres de post alphabétisation. Trois anciennes communes d'interventions et deux nouvelles seront concernées par l'évaluation.

5. Durée de la mission

La période de l'évaluation est de Mars à Mai 2013. Cette période inclue les travaux préparatoires, les travaux de terrain, la rédaction et le dépôt du 1^{er} draft du rapport d'évaluation, l'atelier de restitution et réflexion, la version définitive et la proposition de projet pour la prochaine phase.

Le planning de la période pour une durée de 35 jours sera proposé par les consultants (e) et sera axé sur les grands axes du déroulement de la mission à savoir :

- la préparation : analyse documentaire, élaboration des outils d'investigation et test
- la recherche documentaire, le dépouillement et l'analyse des données
- Phase de terrain
- la rédaction du rapport provisoire
- la restitution
- l'intégration des observations de la Coopération suisse et de l'équipe du programme par le consultant
- le dépôt du rapport final
- transmission d'éventuelles observations par la Coopération suisse et l'équipe du programme
- dernière réaction du consultant et dépôt version définitive du rapport et du document de proposition de projet.

A titre indicatif

6. Documentation disponible

Il s'agira de se référer entre autres aux documents suivants :

- Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE) 2006-2015
- le document de Programme
- les Lignes directrices de la DAO, version de juillet 2009
- Stratégie de Coopération de la Suisse au Bénin 2013-2016, version de mars 2013
- des Bilans opérationnels semestriels de l'ASAEA, bilans financiers, décomptes et rapports financiers
- les rapports de fin de Campagne
- Les rapports annuels de suivi des effets
- Rapport capitalisation PdT
- Rapport de l'auto évaluation des partenaires
- Stratégie genre du Buco
- Check-list gouvernance transversale
- Check list genre transversale

10. Procédure de soumission

Le dossier de soumission comprendra les pièces suivantes :

1°) une proposition technique comportant :

- la compréhension de la mission
- l'approche méthodologique proposée

- les outils d'évaluation à administrer aux acteurs
- le planning de la mission (chronogramme)
- le profil du cabinet avec détail de l'équipe à proposer ou du consultant commis (appuyé par les CV)
- la liste des missions similaires effectuées avec référence (attestation de bonne fin d'exécution).

Les cabinets /bureaux d'études ajouteront à cette liste :

- la justification d'existence
- la justification de l'affiliation à la Caisse Nationale de Sécurité sociale

2°) une offre financière qui intègre :

- la lettre de soumission datée et signée indiquant le montant de l'offre
- le bordereau des prix unitaires avec détails des coûts (honoraires de consultation, frais de transport ou moyens à utiliser et autres
- le devis estimatif daté et signé selon le canevas qui sera joint au TDR

Les offres technique et financière doivent être déposées au Bureau de la Coopération suisse au Bénin à l'adresse suivante au plus tard le 10 Mars 2013.

**Bureau de la Coopération suisse au Bénin
08 B P 0123 Tri postal Cotonou
Lot k 16 les cocotiers
Tél : (229) 21 30 14 68 ; 21 30 05 78**

Annexe 2 : Liste des personnes rencontrées

N°	NOM et Prénoms	Structure	Fonction	Téléphone	Adresse	Email
1.	DIDIN Simé Joseph	Service Départemental d'Alphabétisation BIA	Chef Service	95 34 10 57		dindiibrahim@live.fr
2.	MORAT LAFIA Korag Ali	ASOCS/CCAP	Coordonnateur	95 40 02 15		alilafia@yahoo.fr
3.	SEDJRO Franck A.	RENOPAL	Secrétaire Exécutif	95 96 13 74		serenopal@yahoo.fr
4.	GNIDE Barnabé	CRADENF	Comptable	95 58 55 57	08 BP 0792	bernidey@yahoo.fr
5.	MAWANI A. Mathieu	DAEA/MCAAT		90 02 82 01 - 97 23 95 50	01 BP 33 PORTO-NOVO	mathieumawani@yahoo.fr
6.	ADJIBODOU Aristide A.	CTAPLN/MCAAT		97 07 59 27		aristideadebayo@yahoo.fr
7.	SALAMI Naïm Deen	DCQEIP/MCAAT	Directeur	97 00 32 22	BP 470 PORTO- NOVO	naimdeen@yahoo.fr
8.	MOUSTAPHA M. Ibrahim	FAHELN/MCAAT	Directeur	97 13 25 93		moustapha@yahoo.fr
9.	DOSSOU-AHOUE Jules A.	STP/CNPILNaSEF	STP	95 42 57 75	07BP892	julesahoue13@yahoo.fr
10.	YOLA KPARA Mama	DPLN/MCAAT	Directeur	95 58 07 64	02 BP 2552 COTONOU	yolakpara@yahoo.fr
11.	ADOKO Thierry	DPP/MCAAT	Chef/CSE	95 28 35 25		thibageo@yahoo.fr
12.	SEKO S. Moussa	DERANA	C/Suivi	95 85 46 42		moussaseko@gmail.com
13.	DOMAGUI Bio Ozias	SIA N'SON	Coordonnateur Alphabétisation	95 83 94 60		dombiozmus@yahoo.fr
14.	CHABI TOKOU Midou	CCA/Kandi	CCA/Kandi	97 19 033 (err.)		
15.	GUEDEGBE Kocou	SIA N'SON	Facilitateur	97 92 57 21 - 95 83 64 90		
16.	SABI YO Sanni Innocent	Mairie	PAM	97 59 30 20 - 95 98 76 92		innosabi@yahoo.fr
17.	BIO YARI B. Damon	CCA Bkoava	Coordonnateur	64 49 12 91		
18.	OROU DOUAROU Hermann	Mairie	C/SAF	95 42 89 42		
19.	AHOGAN Désiré	Fanougo	Facilitateur	96 50 97 40		
20.	BOUBAKAR Sanda	DERANA	Facilitateur	95 11 34 94		
21.	SUANON O. René	CCA/Sinendé	CCA	96 59 64 51		
22.	ABDOULAYE Ousmane	Maire Sinendé	Secrétaire Général	96 65 64 84		
23.	ADAMOU Badorou	SIA N'SON	Facilitateur	94 62 76 35		

N°	NOM et Prénoms	Structure	Fonction	Téléphone	Adresse	Email
24.	TOKO Boni Mamoudou	SIA N'SON	Facilitateur	94 67 11 15 - 66 85 77 22		
25.	CHABI O. FERI Elisabeth	DERANA	Coordonnateur Alphabétisation	66 25 60 20		
26.	SOUAGOU Hidirou	DERANA	Coordonnateur Alphabétisation	97 75 79 80 - 95 62 13 23		souagouhirou@live.fr
27.	DEMBO	Paul	DERANA	95 75 34 34		
28.	SIMON Lidia	DERANA	Coordonnatrice Alphabétisation	96 27 40 57 - 94 77 57 76		lidisimon@hotmail.fr
29.	YACOUBOU Alilas	DERANA	Coordonnateur Alphabétisation	95 48 87 14 - 97 76 63 22		yacouboualikas@yahoo.fr
30.	SINABOUEGUI LAFIA Awali	DERANA	Superviseur Pd	95 09 35 59 - 97 42 05 20		lafiaawali@yahoo.fr
31.	DJAOUGA Soumaïla Ibrahim	DERANA	Coordonnateur Alphabétisation	95 03 68 91		djaougamail@yahoo.fr
32.	KORA LAFIA Rébecca	DERANA-ONG		94 48 49 03		rebeccakora@gmail.com
33.	LAFIA Gado Brice	DERANA-ONG	Coordonnateur National	95 16 51 14		deranaong@yahoo.fr
34.	DAOUROU Bio Yarou	Mairie N'dali	DAM	97 16 40 49		
35.	BAH-GUERA Chabi	Mairie N'dali	Maire	97 98 51 86		bahguera@gmail.com
36.	GARIBA Awaou	CCA	CCA N'dali	97 65 48 47		
37.	SALIFOU Imorou Dramane	PAN	N'dali	97 18 56 05		
38.	OROU YOROU A. Ali	Mairie N'dali	C/SAF	97 11 34 67		orouyrouali@yahoo.fr
39.	CHABI BANSOU Chabi	Mairie Bembéréké	CCA	66 44 01 09		
40.	SERO Kobi Aboubakari	SIA N'SON ONG	Coordonnateur Alphabétisation	97 13 70 91		ab.serokobi@yahoo.fr
41.	YAROU SERO Augustine	SIA N'SON ONG	Coordonnatrice Alphabétisation	97 68 37 36		augustinemora@yahoo.fr
42.	ASSOUMA M. Yazé	SIA N'SON ONG	CIBE	97 48 57 92		yazssouma@yahoo.fr
43.	BALOGOUN Salomon	SIA N'SON ONG	Directeur	97 40 58 18		balosal@yahoo.fr
44.	OROU BABA Tchédodji	SIA N'SON ONG	Coordonnateur Alphabétisation	95 53 95 86		tchedooroubaba@gmail.com
45.	BALOGOUN Patrice	SIA N'SON ONG	Comptable Intérimaire	96 79 93 81		princelin20@yahoo.fr
46.	KUFFE MOUSSA Aboubakari	Helvetas Swiss	Coordonnateur PAEFE	97 89 74 37		kouffen2000@yahoo.fr

N°	NOM et Prénoms	Structure	Fonction	Téléphone	Adresse	Email
		Inercooperation				
47.	GARBA Im-Ruschina	Helvetas Swiss Intercooperation	Coordonnateur Adjoint PAEFE	97 13 74 78		im-raschina.garba@helvetas.org
48.	DJIHOUESSI Blaise	CRADENF	Responsable à la Commission "Recherche et Etudes"	95 96 13 74	01 BP 3311 PORTO-NOVO	djihouessiblaise2002@yahoo.fr
49.	Latif SA Amadou	SIA N'SON Micro Finance	Directeur exécutif	96 15 92 31	Parakou	siansonmicrofinance@yahoo.fr
50.	Kpetere Timothée	DEDRAS Micro Finance	Chargé de prêt	95 79 24 39 96 68 5250	Parakou	timotheekpetere@yahoo.fr
51.	Zime Chabi Inoussa	Radio Deeman	Directeur	97 48 05 49 95 02 10 11	Parakou	
52.	Gbasside Soulemane	Radio Deeman	Rédacteur en Chef	97 98 92 64 95 61 55 32	Parakou	
53.	Sounon Samuel	Radio Deeman	Chef Programme	96 26 82 72 64 45 68 82	Parakou	
54.	Alassane Ali Roubatou	Ministère de la Famille, des Affaires Sociales, de la Solidarité Nationale, des handicapés et des Personnes du Troisième Age	Directrice Départementale Borgou Alibori	95 86 63 75	Parakou	ddfsnba@yahoo.fr alroubath@yahoo.fr

Annexe 3 : Prise en compte du genre et de la participation des femmes

1. Objectifs fixés par le programme

Au démarrage du programme, il avait été prévu 45 apprenants par classe dont 2/3 de femmes. Cet objectif a été révisé à 25 apprenants par classe dont 50% de femmes. Aujourd'hui, les femmes constituent seulement 30% des effectifs. De plus, elles sont plus nombreuses à abandonner les cours (les femmes représentent 65% des abandons et 26% des femmes soit une femme sur quatre quittera le centre) alors que l'analphabétisme plus élevé chez les femmes se pose comme un véritable handicap à leur promotion. L'évaluation s'est penchée sur cette problématique, elle a analysé ce que le programme ASAE a pu réaliser pour la prise en compte du genre, comment il est intervenu et quelle stratégie il a initiée. Elle a mis en exergue les effets du programme sur la situation des femmes et recherché les modalités d'une stratégie pour une meilleure implication des femmes.

2. Analyse des stratégies et approches développées pour le genre

Le programme ASAE s'est fixé comme objectif une meilleure participation des femmes aux actions d'alphabétisation. Les approches qui ont été développées présentent quelques points forts mais aussi des insuffisances. Ainsi, la mission a constaté :

- Une connaissance certaine du milieu mais pas une réelle maîtrise des données et des enjeux par exemple les causes des abandons ne sont ni répertoriées, ni analysées, les effets des garderies d'enfants installées dans quelques villages ne sont pas mesurés (*Annexe 1 Document 1 : Analyse des obstacles à l'alphabétisation des femmes*)
- Il n'y a pas eu d'analyse de la demande d'éducation en fonction de l'âge, du niveau d'éducation, des activités génératrices de revenus, des groupes socio culturels, des différenciations milieu périurbain/ milieu rural. Ce manque de ciblage a limité la portée du programme et la qualité de l'offre (*Annexe 1 Document 2 : Analyse ciblée de la demande d'éducation des femmes*)
- Un effort certain pour recruter du personnel féminin⁹ est à souligner. Par contre la formation du personnel à la prise en compte du genre n'a pas été approfondie : (absence de module de formation sur cette thématique) et la mission a noté des insuffisances en termes de savoir être (attitudes et préjugés peu acceptables du personnel sur cette question) (*Annexe 1 Document 3 : Ils ont dit*)
- Le concept de genre se limite aux rapports hommes /femmes. Les disparités et distorsions liées à l'âge, aux conditions socio économiques, à la marginalisation et discrimination n'ont pas été considérées
- Les spécificités culturelles ne sont pas toujours effectives ainsi les particularités des milieux Peul, Bariba ne sont pas appréhendées
- Les pratiques positives ne sont pas vraiment valorisées (savoir, savoir faire féminins) dans leur dimension et richesse culturelle. Il n'y a pas eu une réelle valorisation de certaines pratiques sur lesquelles les activités peuvent s'appuyer (tontines existants dans le milieu pour les AGR, chants des femmes pour la sensibilisation.)
- L'approche n'est pas holistique elle est parcellaire et ressemble plus à un saupoudrage

⁹ Le personnel féminin de l'ONG SiaN'Son : 2 femmes sur 7 coordinateurs, 7 femmes sur 17 superviseurs, 86 animatrices sur 236 centres d'alphabétisation. Le personnel féminin de l'ONG Derana 3 femmes sur 9 coordinateurs, 6 femmes sur 15 superviseurs, 86 animatrices sur 292 centres.

3. Analyse du cadre institutionnel pour le genre

La plupart des acteurs (Etat, communes, ONG) sont conscients des difficultés rencontrées par les femmes et des disparités de genre en matière d'éducation non formelle. Ils admettent que des mesures doivent être prises et que des programmes ciblés sont à initier. Mais ils n'ont pas conçu de véritable stratégie pour y répondre.

Au niveau des communes, il existe une prise en compte de la problématique genre dans les PDC. Des objectifs sont fixés et certaines activités planifiées mais rien n'est véritablement exécuté faute de mécanisme de suivi et de contrôle. La société civile (Social Watch) ne s'est pas intéressée à cette question de budgétisation par le genre. Les ONG n'ont pas fait de lobbying, de plaidoyer en faveur d'une meilleure parité de genre dans les programmes d'alphabétisation

Certains intervenants (organismes de micro finance) ciblent particulièrement la clientèle féminine mais n'utilisent pas l'alphabétisation dans leurs interventions. (Paradoxe de l'ONG Sia N'Son : 85% des 33 000 membres de Sia N'Son Micro Finance sont des femmes des zones rurales organisées en un puissant réseau mais elles n'ont pas bénéficié de programme d'alphabétisation ni de formation en gestion).

Dans les communes visitées, il n'existe pas de mécanisme de coordination, concertation ni par la commune, ni par le service en charge du genre. A leur niveau, les ONG n'ont pas pallié ces insuffisances.

Le programme ASAE n'a pas établi de relations avec les autres acteurs (communes, organismes de micro finance, direction régionale de la famille, ONG féminines...) ni même avec les autres programmes suisses et les autres Partenaires Techniques et Financiers intervenants sur les mêmes communes UNICEF (espace petite enfance), SNV (AGR).

4. Analyse du système de suivi évaluation en matière de genre

La mission a noté des efforts pour fournir des indicateurs sexo spécifiques et une volonté de prendre en compte les besoins des femmes mais a constaté des difficultés à mesurer les effets des activités sur la situation des femmes faute de mécanismes adéquats avec une absence d'indicateurs socio économiques avec mesures et modalités de vérification, d'enquêtes CAP¹⁰ ciblées sur des thématiques (matériel éducatif sur les violences faites aux femmes), de recherche action d'accompagnement sur des thématiques novatrices, sur l'introduction de nouvelles réalisations (effets des gardes d'enfants sur l'assiduité des mères), de capitalisation des bonnes pratiques ou des leçons apprises

5. Analyse de la qualité de l'offre d'éducation pour les femmes et les filles

La mission a pu évaluer la qualité de l'offre en lien avec les aspects de genre

Les manuels d'alphabétisation restent peu disponibles et le cout d'achat s'avère élevé pour les femmes, créant ainsi des disparités dans l'accès aux matériels didactiques.

Quelques thématiques abordent les problèmes spécifiques liés au genre (violences faites aux femmes, espacements des naissances). Les relations hommes femmes sont abordées et les personnes rencontrées notent des changements tant au niveau de couple que de la communauté, changement qui cependant n'ont pas été mesurés ni analysés. Les thématiques abordées intéressent les femmes mais il y aurait nécessité de mieux tenir compte des savoirs et savoir faire féminins et de fournir aux enseignants comme aux apprenant(e)s des supports adéquats pour faciliter les apprentissages.

Les activités de post alphabétisation pour les femmes restent limitées qui puissent les intéresser et leur éviter de retomber dans l'illettrisme. Ces besoins sont importants car les femmes ont un moindre accès à l'écrit, à l'information, (peu de femmes possèdent des postes radio)...Elles

¹⁰ CAP Comportements Attitudes et pratiques

manifestent un intérêt pour le Français mais cet apprentissage reste limité et n'est pas ciblé en fonction de leurs besoins. Le programme n'a pas envisagé de mesures pour faciliter l'accès et la fréquentation des femmes aux bibliothèques, cercles de lecture, TIC et radios communautaires d'où nécessité d'une stratégie de post alphabétisation dont le contenu et les modalités soient adaptés aux attentes et réalités des femmes.

Les modalités de formation et les heures des cours sont choisies par les apprenants et les apprenantes. Ces horaires semblent convenir aux femmes. Quelques tentatives de classes uniques spécifiquement féminines ont été constatées mais la mixité n'a pas été recensée comme une contrainte majeure, (surtout en milieu bariba) ni le fait que l'animateur soit un homme. Par contre, la précarité des conditions d'apprentissage joue sur la motivation des apprenantes et sur leur rendement et performances. De plus, la durée des campagnes d'alphabétisation avec une rupture de 6 mois est préjudiciable aux femmes qui ont moins de temps libre et de stimulation pour réviser les connaissances acquises durant la longue période d'interruption d'où d'énormes déperditions et abandons par les femmes.

L'absence de passerelles avec le système formel et la formation professionnelle constitue un véritable manque pour les femmes mais surtout pour les jeunes filles qui présentent moins de mobilité et ont moins d'opportunités, de possibilités de partir en ville ou de migrer pour se former. Un lien a été établi avec cinq (5) centres féminins de formation afin que les apprenantes puissent être alphabétisées en langues nationales (Batoonu) et en Français. Le projet met à la disposition de ces centres des animatrices d'alphabétisation qu'il rémunère mais il n'y a pas eu de réflexion ni d'action pour mieux articuler alphabétisation des femmes et formation professionnelle féminine.

6. Analyse des réalisations du programme

La mission a constaté que le programme a réalisé un certain nombre d'activités en direction des femmes afin de faciliter leur fréquentation et leur maintien aux centres d'alphabétisation ; Elle a pu analyser l'efficacité de ces interventions.

Des sensibilisations communications sur les aspects de genre

On recense quelques émissions de sensibilisations sur une radio communautaire ainsi que quelques actions d'intermédiation par les comités de gestion ou d'autres personnes influentes dont les superviseurs et facilitateurs du programme mais le programme ASAE a manqué d'une stratégie de communication information d'envergure (messages, cibles, canaux, matériel...) qui prenne en compte les obstacles socio culturels, essaie de limiter ces contraintes et facilite l'alphabétisation des femmes.

Des mesures de discriminations positives ont été prises et se traduisent par la gratuité des fournitures (cahiers, ardoises..). Cette mesure est peu significative et n'encourage pas la participation volontaire. Elle n'a pas eu de réelle portée d'autant qu'elle n'a pas été poursuivie dans le temps. Des mesures d'allègement des tâches domestiques auraient été mieux appropriées.

Certains centres bénéficient d'une garderie d'enfants (Annexe 1 : Document 5) mais les conditions d'accueil et de garde des enfants restent très précaires et limitées. L'idée est intéressante mais nécessiterait d'être mieux élaborée et de faire partie d'une recherche action privilégiant les modalités traditionnelles de garde. L'expérience de l'UNICEF en la matière aurait pu être recherchée.

Les formations techniques spécifiques proposées ne répondent pas forcément aux besoins prioritaires des femmes. Elles sont limitées et stéréotypées. Les femmes mènent déjà des activités de production (transformation par exemple) qui auraient pu être renforcées et améliorées. (Annexe 1 Document 4). Les coûts et modalités de formation éliminent une grande partie des femmes qui ne peuvent se déplacer, ni assurer les frais de formation. Les mécanismes ne sont pas effectifs pour

permettre aux femmes de mettre en pratique leur formation : difficultés d’approvisionnement en matières premières (savon), difficultés à financer les activités, manque de matériel, absence de suivi technique et en gestion, pas d’appui à l’organisation et à la commercialisation.. Les activités d’alphabétisation des femmes n’ont pas ciblé les organisations et groupements féminins autour d’intérêts économiques ce qui limite la portée des actions d’alphabétisation et leur applicabilité aux activités de production. Elles nécessiteraient un travail d’organisation, une concertation avec les organismes de micro finance, des formations techniques et en gestion et un suivi approprié.

La participation des femmes à la prise de décision et de parole le programme devait encourager la participation des femmes aux comités de gestion de l’alphabétisation (COGECA) avec une représentativité de deux (2) femmes sur cinq (5) membres. La plupart des comités ne comptent qu’une (1) femme qui occupe le plus souvent le poste de trésorière. Une plus grande représentation des femmes dans les COGECA aurait permis de créer une dynamique pour une meilleure participation des femmes dans instances locales de décision voire dans les conseils communaux¹¹. Les femmes alphabétisées représentent un potentiel pour le développement communautaire. La mission a noté que l’alphabétisation a permis aux femmes de s’exprimer et d’avoir plus de confiance en elles-mêmes.

Tableau de synthèse sur les réalisations du programme en matière de prise en compte du genre

Contraintes identifiées	Réalisations du projet	Constats de l’évaluation
Obstacles socio culturels	Quelques émissions sur une radio communautaire Des activités de médiation par les COGECA et les superviseurs, facilitateurs Quelques classes uniques	Pas de campagne d’envergure avec des mécanismes appropriés Bonne proportion de femmes dans les équipes des ONG. Nécessité de renforcer les compétences des équipes sur le genre Les classes mixtes bien acceptées par la Bariba moins en milieu peul (option à proposer en fonction des réalités du milieu)
Obstacles liés au rôle de reproduction (santé de la mère et de l’enfant)	Thématiques sur l’espace des naissances et sur la santé des enfants dispensées aux hommes et aux femmes Installation de 6 garderies d’enfants	Bonne prise en compte des rapports hommes femmes et informations en direction des femmes comme des hommes Nécessité de renforcer les compétences des équipes en particulier des M.A sur ces thématiques Peu de matériel didactique pour les facilitateurs et les apprenant(e)s Pas de concertation avec les autres intervenants (CPS et services de santé)

¹¹ Les femmes sont sous représentées dans les instances des Communes (3 femmes conseillères à Bembéréké sur 19 élus, 1 femme à N’Dali (sur 17), 1 femme à Kandi (sur 19), 1 femme à Sinende (sur 17) et 1 femme à Banikouara (sur 27 élus)

Contraintes identifiées	Réalisations du projet	Constats de l'évaluation
		<p>Action limitée dans le temps, de faible couverture géographique et de faible portée Pas de prise en compte des formes traditionnelles de garde</p> <p>Pas de concertation avec les autres intervenants (UNICEF)</p> <p>Pas d'analyse des effets de cette mesure sur la participation des femmes</p>
Obstacles liés aux travaux domestiques	Horaires de cours choisis par les femmes et adaptés à leurs besoins	<p>Bonne mesure appréciée par les femmes</p> <p>Absence totale de mesures d'allègement des travaux domestiques consommateurs de temps (Corvée d'eau, de bois, transformation des produits alimentaires)</p>
Obstacles liés à la situation socio économique des femmes (faible accès aux revenus monétaires)	<p>Gratuité des fournitures</p> <p>Formations techniques spécifiques dans 4 domaines</p> <p>Transmission de nouvelles connaissances en agriculture, élevage</p>	<p>Pas de pérennisation de cette mesure qui peut être démotivante et contradictoire avec l'achat des livres</p> <p>Nouvelles connaissances et opportunités pour les femmes mais formations trop stéréotypées, dont les modalités excluent les plus démunies.</p> <p>Pas de mesure d'accompagnement pour l'approvisionnement en intrants, l'accès au crédit, la technologie, la commercialisation</p> <p>pas de liens avec les activités économiques déjà menées par les femmes et leurs besoins en la matière</p> <p>Ce transfert de connaissances intéresse les femmes mais pas d'applicabilité, pas de matériel de post alphabétisation</p>
Obstacles liés à la faible participation et prise de parole	<p>Présence de femmes dans les COGECA (quota de 50% non atteint)</p> <p>Thématiques sur les droits des femmes et leur participation au développement</p>	<p>Faible représentativité des femmes dans les COGECA</p> <p>Meilleure prise de parole des femmes (confiance)</p> <p>Pas de véritable stratégie de transfert de compétences et d'utilisation des néo alphabètes femmes. Absence de formation des femmes en leadership. Pas d'intervention au niveau des organisations féminines déjà existantes afin de mieux structurer ces organisations et former les membres des bureaux</p>

6. Analyse des effets du programme sur la situation des femmes

La mission d'évaluation a constaté les effets positifs que le programme a pu avoir sur la situation des femmes notamment :

- Des changements dans les rapports hommes/femmes avec une meilleure écoute et compréhension réciproque
- Une amélioration de l'entente et de la cohésion entre femmes (les femmes se regroupent pour apprendre autour de celles qui sont les plus avancées dans la maîtrise de l'écrit et du calcul)
- Une amélioration de la participation des femmes à la prise de décision (présence de femmes dans le comité de gestion) meilleure confiance en elles (démarches administratives) potentiel de femmes alphabétisées qui peuvent assumer des compétences et responsabilités.
- Une amélioration dans la perception de l'éducation et de la scolarisation des enfants et plus particulièrement des filles ainsi qu'une augmentation de la demande éducative des femmes
- Une amélioration dans la gestion de la famille (hygiène, assainissement) en matière de santé des femmes et des enfants (espacement des naissances)
- Quelques applications de l'alphabétisation dans leurs activités génératrices de revenus (meilleure gestion) et l'introduction de nouvelles activités (savon)
- Une meilleure utilisation du téléphone portable dans la vie quotidienne et pour les activités génératrices de revenus
- Une ouverture sur le monde, une meilleure connaissance générale et un accès à l'information
- Une valorisation de la personne (fierté personnelle)

Les propos recueillis auprès des femmes (*Annexe 1 Documents 6 et 7*) témoignent des changements que l'alphabétisation a pu entraîner.

Conclusions :

Les bénéfices tirés de l'alphabétisation sont fortement appréciés par les femmes La demande d'éducation et de formation s'avère forte et variée. Les performances du programmes auraient pu être améliorées par :

- a. Une évaluation de la demande d'éducation au démarrage du programme permettant ainsi un ciblage de l'offre et des passerelles avec l'éducation formelle et la formation professionnelle
- b. Une analyse des obstacles socio culturels et des enjeux socio économiques avec des mesures d'envergure pour atténuer ces contraintes
- c. Une approche holistique avec une plus grande prise en compte de l'existant, une démarche plus participative, des partenariats avec les autres acteurs du développement
- d. Une articulation entre éducation non formelle et rôle économique des femmes autour de groupes d'intérêts permettant une plus grande autonomisation économique et sociale.

Les activités Genre déployées par les ONG restent limitées : pas de véritable approche, pas d'analyse de situation, pas de stratégie avec des objectifs quantitatifs et qualitatifs, pas de mécanismes pour mesurer les effets produits, pas de capitalisation sur les succès et les leçons apprises.

7. Proposition de stratégie

Objectifs

Les objectifs visés par le nouveau programme sont de :

Faire de l'alphabétisation un outil d'autonomisation économique (amélioration des revenus et autonomie financière) et un outil d'autonomisation sociale (participation à la prise de décision et exercice de la citoyenneté).

Orientations pour une approche intégrée et holistique

La stratégie pour une meilleure participation des femmes et des filles s'oriente autour des principes suivants :

La recherche action : objectifs, dispositif expérimental, mécanismes de suivi évaluation, prise en compte les aspects anthropologiques, socio culturels, socio linguistiques et pédagogiques

L'implication des communes et veille citoyenne par les ONG de la société civile sur les problématiques de genre et d'éducation

La coordination et concertation par une articulation des interventions et une synergie des acteurs au niveau des communes (concertation pour des effets convergents des interventions (éducation, santé, agriculture, micro finance....)

La concentration géographique des interventions afin éviter la dispersion et le saupoudrage

La formation et renforcement de capacités des intervenants dans le genre parité hommes/femmes dans l'encadrement en particulier pour les facilitateurs et maitres d'alphabétisation. Rechercher les compétences dans le milieu. Mettre l'accent sur la formation des formateurs et le suivi encadrement. Savoir faire et savoir être.

L'analyse de la demande et le ciblage des femmes par différents mécanismes en fonction des critères. Réponse à la demande d'éducation par une offre variée, repérage des ressources humaines existantes et potentiellement utilisables pour le développement local : point d'ancrage, personnes relais dans la communauté.

L'utilisation des technologies de l'information communication radio communautaires, presse écrite, téléphonie mobile...

La production d'un environnement lettré qui tienne compte des spécificités hommes/femmes avec des thématiques qui intéressent les femmes

Un système de suivi évaluation bien monté avec quelques indicateurs sexo spécifiques d'exécution et d'effets mesurables Mécanismes de suivi évaluation appropriés avec un suivi des effets sur la situation des femmes.

Contenu du programme

Le nouveau programme devrait prendre un caractère intégré et multidimensionnel et privilégier les interventions suivantes

Principaux problèmes	Résultats attendus	Stratégie de réalisation	Principales activités
La demande des femmes n'est pas analysée afin d'adapter l'offre éducative	Les besoins variés et diversifiés des femmes et des filles sont pris en considération et satisfaits par une offre éducative adaptée	Approche holistique qui considère les différentes demandes et réponses éducatives	Etude du milieu afin d'évaluer la demande éducative Etablissement de passerelles avec le PAFEE Etablissement de passerelles avec la formation professionnelle
Les contraintes socio culturelles limitent la participation des femmes à l'alphabétisation	Les comportements se sont modifiés facilitant une meilleure implication des femmes	Recherche action Suivi évaluation participatif Elaboration d'une stratégie de sensibilisation, de communication Elaboration d'une stratégie de médiations et information par les paires	Identification des principaux facteurs limitatifs en fonction des milieux socio culturels ciblés mariages précoces, les cérémonies, les rapports hommes femmes Utilisation des medias modernes (affiches, radio communautaires comme moyen de sensibilisation, de communication) Mobilisation des canaux modernes et traditionnels pour des activités de médiation individuelle et d'information par les paires
Les activités domestiques pèsent sur l'emploi du temps des femmes	Les femmes libérées de certaines tâches domestiques disposent de plus de temps	Recherche action Synergie avec les autres intervenants Suivi évaluation participatif	Identification des principaux facteurs limitatifs en fonction des milieux socio culturels Mesures d'accompagnement Approvisionnement et stockage de l'eau

Principaux problèmes	Résultats attendus	Stratégie de réalisation	Principales activités
			Approvisionnement et stockage du bois utilisation de foyers améliorés Plate formes multifonctionnelles et petite mécanisation Moyens de transport intermédiaires
La fonction de reproduction limite la participation des femmes Aux activités d'alphabétisation	Les femmes ont moins de contraintes à remplir leur rôle de reproduction et d'éducation des jeunes enfants, elles disposent de plus de temps	Recherche action Synergie avec les autres intervenants Suivi évaluation participatif	Identification des principaux facteurs limitatifs en fonction des milieux socio culturels Information sensibilisation sur les thèmes de santé et planification familiale (accès aux méthodes de planification) Système de garde des enfants adapté au milieu
Les activités génératrices de revenus ne sont pas prises en considération par l'alphabétisation	Le lien entre AGR des femmes et alphabétisation est établi Les femmes exercent leurs activités de production et en tirent plus de revenus	Recherche action Synergie avec les autres intervenants Offres à la demande Articulation entre alphabétisation et AGR Suivi évaluation participatif	Identification des principaux besoins en fonction des milieux socio culturels Renforcement des organisations féminines existantes ou appui à la création de groupement autour d'intérêts économiques Formations techniques selon les besoins des femmes (appui conseil) Appui à l'approvisionnement en intrants et accès aux moyens de production Appui pour l'accès au

Principaux problèmes	Résultats attendus	Stratégie de réalisation	Principales activités
			<p>micro crédit et formation en gestion (appui conseil)</p> <p>Accès à la mécanisation et aux technologies intermédiaires</p>
Les femmes participent peu à la prise de parole et de décision	Les femmes sont devenues des actrices de développement, elles assument des responsabilités au sein de leur communauté	<p>Recherche action</p> <p>Identification des potentialités existantes</p> <p>Elaboration d'une stratégie de communication et de sensibilisation</p>	<p>Activités de sensibilisation/ communication sur la responsabilisation des femmes</p> <p>Participation et parité des femmes aux comités de gestion de l'alphabétisation</p> <p>Formation des femmes en leadership, soutien aux femmes responsables</p>
Les programmes d'alphabétisation ne répondent pas aux besoins différenciés des femmes	Les programmes d'alphabétisation répondent aux besoins et aspirations des femmes	Elaboration d'une stratégie d'alphabétisation pour les femmes	<p>Adaptation des manuels et du matériel pédagogique</p> <p>Classes uniques si besoin</p> <p>Horaire et modalités de cours adaptés aux femmes</p>
Les programmes de post alphabétisation ne répondent pas aux besoins différenciés des femmes	Les programmes de post alphabétisation répondent aux besoins et aspirations des femmes	Elaboration d'une stratégie de post alphabétisation pour les femmes	<p>Recueil des savoir et savoir faire féminins</p> <p>Production et diffusion de matériel de post alpha adapté au public femmes</p> <p>Mesures incitatives pour faciliter l'accès des femmes aux bibliothèques et club de lecture</p> <p>Utilisation des TIC par les femmes</p>

Principaux problèmes	Résultats attendus	Stratégie de réalisation	Principales activités
			Elaboration de programmes en français adaptés aux besoins des femmes

Organisation des femmes en groupements ou appui aux groupements et réseaux déjà existants (réseaux micro finances, organisations socio professionnelles...)

Renforcement des AGR (formation technique, circuits d'approvisionnement, micro crédit, circuits de commercialisation, mécanisation et accès aux moyens de production)

Programme de formation/alphabetisation adapté: contenu et thématiques, matériel d'alphabetisation, modalités et adaptation en fonction du contexte socio culturel (heure de cours, mixité des classes.)

Programme de post alphabetisation adapté matériel, accès aux clubs de lecture et bibliothèques villageoises, recueil des savoirs traditionnels féminins, passage au français fonctionnel

Participation à la prise de décision: participation au comité de gestion et autres structures, promotion des femmes alphabétisées comme formatrices ou pour d'autres taches communautaires, formation des femmes au leadership

▪ **Document 1 : Analyse des contraintes à l'alphabetisation des femmes**

La mission a pu évaluer les obstacles qui entravent l'alphabetisation des femmes :

Les contraintes socio culturelles En fonction des milieux socio culturels, les pesanteurs sociales constituent des forces d'inertie et de résistance aux changements. Elles sont liées au statut juridique et social des femmes et à la place de la femme dans la société. Elles se caractérisent par les réticences à la scolarisation et à l'éducation des filles et des femmes, les mariages précoces, le veuvage, les cérémonies (mariages, baptême et surtout funérailles qui peuvent durer 3 mois en milieu Batoonu) qui se déroulent généralement de février à mai et autres pratiques culturelles (couvents). La mobilité liée aux activités de production (éloignement des champs de culture et des troupeaux), la dispersion de l'habitat (accès difficile au centre d'alphabetisation : une heure de trajet aller) sont aussi des contraintes à la formation des femmes. Elles sont souvent confrontées aux perceptions dévalorisantes sur l'alphabetisation, préjugés émis par les hommes mais aussi les femmes

« Elles n'ont rien à faire » « Elles ne veulent pas s'occuper de leur foyer » « Que peuvent elles apprendre à leur âge ? » « L'école n'apporte rien »

Les contraintes liées aux charges familiales: la santé de la reproduction (grossesses, accouchements, santé et garde des enfants en bas âge pèsent sur l'assiduité et les performances des femmes.

Les contraintes liées aux travaux domestiques : l'approvisionnement en eau avec un faible accès à l'eau potable constitue un problème important dans les zones rurales, situation aggravée par un habitat dispersé et des équipements très insuffisants (à Sinande en moyenne une pompe pour 365 habitants et dans certaines zones une pompe pour 800 habitants). L'approvisionnement en bois reste la principale source d'énergie domestique, une corvée qui devient de plus en plus longue en temps et difficile due à la dégradation de l'environnement et à la pression sur les ressources naturelles. Le

faible niveau d'équipement pour la transformation alimentaire (travail de mouture des grains), la faible mécanisation (moyens de transport) constituent aussi des contraintes majeures à la formation des femmes.

Les contraintes liées aux activités de production : les femmes travaillent d'abord dans le champ familial ou elles apportent une contribution importante, elles exercent aussi de multiples activités notamment en matière de transformation agricole malgré un très faible niveau de mécanisation (Karité...) Le temps consacré à ces activités se fait au détriment de l'alphabétisation. On note des disparités de genre en matière d'accès au foncier, aux moyens de production et au crédit, (terre, intrants, équipements, capital). Les femmes sont cantonnées dans l'économie domestique et sont peu nombreuses dans l'économie marchande pourtant ce sont elles qui créent la richesse.

Les contraintes liées à la faible participation et prise de décision des femmes au niveau familial, communautaire et communal et à leur manque d'autonomisation (faible niveau d'information et de prise de parole)

▪ **Document 2 : Analyse ciblée de la demande d'éducation des femmes**

La mission a noté une forte demande d'alphabétisation des femmes: besoins identifiés par tous les acteurs, besoins et engagement exprimés par les femmes. Cette demande d'éducation est différenciée en fonction de l'âge, du statut, du lieu de résidence, du niveau de formation, de l'activité économique principale. L'analyse du profil des apprenantes a permis de dégager plusieurs catégories de femmes que le programme ASAE aurait pu considérer:

Les filles non scolarisées de 9 à 12 ans qui n'ont pas eu la chance d'aller à l'école et qui après une alphabétisation accélérée pourraient être réinsérées dans le système formel (Projet coopération suisse). Leurs contraintes : la réticence à la scolarisation des filles, le mariage précoce et les activités domestiques dont elles ont souvent la charge.

Les jeunes filles de 12 à 18 ans qui n'ont pas eu la chance d'être scolarisées. Après une alphabétisation accélérée, elles pourraient recevoir une formation professionnelle très pratique et de courte durée et être organisées en groupements autour d'AGR

Les adolescentes déscolarisées, ces jeunes filles ont été scolarisées quelques années mais ont quitté le système classique. Elles constituent un potentiel important. Certaines après une alphabétisation en langues nationales puis en français peuvent être inscrites dans des programmes de formation professionnelle, d'autres peuvent être formées dans des programmes courts et ciblés et être organisées autour d'AGR. Elles peuvent aussi être utilisées comme animatrices et formatrices des programmes d'alphabétisation et de développement. Leurs contraintes majeures sont surtout la mobilité et l'abandon dus aux mariages

Les femmes mariées rencontrent plus de difficultés à s'alphabétiser. Les activités d'alphabétisation doivent être courtes et très fonctionnelles. Elles doivent prendre en compte leurs activités de production. Elles nécessitent des mesures d'accompagnement notamment pour l'allègement des travaux domestiques et la mise à disposition de moyens de production/transformation et d'accès au crédit. Une approche par organisations socio professionnelles ou groupements autour d'intérêts économiques semble mieux correspondre aux réalités de ces femmes.

Les femmes des zones péri urbaines et urbaines ont des besoins qui se différencient de ceux des femmes des zones rurales. Celles-ci sont moins tournées vers les travaux agricoles et ont un accès plus ouvert aux services de base et aux opportunités économiques.

Annexe 4 : Analyse de l'introduction des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

La mission d'évaluation a examiné les réalisations du Programme ASAE en matière d'utilisation des TIC. Celles-ci se sont concrétisées par :

- ✓ **L'utilisation de la radio communautaire Deeman de Parakou** en 2011 pour l'information lors de l'ouverture des centres d'alphabétisation et l'appui aux programmes d'alphabétisation par la diffusion de quelques émissions thématiques (Annexe 2 document 1). Alors que la coopération suisse a largement appuyé les radios communautaires dans le Borgou et l'Alibori l'évaluation a constaté que la radio Deeman n'avait pas bénéficié d'appui. Elle a aussi noté une sous utilisation des radios communautaires pour l'appui aux programmes d'alphabétisation tant pour la communication sensibilisation que pour les émissions interactives afin de renforcer les connaissances des apprenants.
- ✓ **La formation de quelques personnels des communes à la transcription des langues nationales** : en 2010 l'ONG Derana a ainsi formé 32 personnes en baatonnu et peulh. En 2008 l'ONG SiaN'Son a formé 7 personnes en baatonnu et peulh puis en 2012, 12 personnes en baatonnu et peulh. (Annexe 2 Document 2) Ces formations n'ont pas été suivies et évaluées et le niveau d'utilisation de langues nationales par les communes reste dans l'ensemble très limité.
- ✓ **La mise en place de logiciels en langues nationales dans les communes** : en 2010, l'ONG Derana a doté quatre (4) communes de logiciel en langues peulh, baatonnu et boo. En 2012, l'ONG Sia N'Son a doté quatre (4) communes de logiciels en langues nationales. (Annexe 2 Document 3). L'utilisation de ces logiciels n'a pas été véritablement suivie et évaluée et là encore le niveau d'appropriation reste en deçà des possibilités.
- ✓ **Le plaidoyer auprès des sociétés de téléphonie mobile** (Moov et MTN) par l'ONG Sia N'Son pour introduire les langues nationales peulh et baatonnu ; cette action n'a pas été suivie d'effet et demanderait un plaidoyer plus large à l'échelle nationale afin d'introduire l'ensemble des langues nationales dans la téléphonie mobile.
- ✓ **L'installation de 6 centres d'initiation aux TIC dans des centres** : cette activité n'a pas été réalisée. Elle n'a pas été accompagnée d'une réflexion, d'une stratégie sur les conditions de mise en œuvre.
- ✓ **La tenue d'un atelier par les réseaux d'ONG ReNOPAL, CRADENF en avril 2013** sur la thématique de l'utilisation des TIC dans les interventions en éducation non formelle, une stratégie nationale en la matière serait en cours d'élaboration.

En conclusion, le programme ASAE a réalisé peu d'avancées en matière d'utilisation des TIC pour les actions d'éducation des adultes. Pourtant la plupart des acteurs dans le secteur de l'éducation et du développement reconnaissent que les nouvelles technologies constituent une opportunité appréciable voire incontournable. Le prochain programme devra considérer et intégrer l'utilisation des TIC dans ses stratégies et modalités d'intervention.

Stratégie TIC pour le prochain programme

Champs d'application possibles

Toutes les formes de technologies qui sont utilisées pour communiquer, informer, stocker, partager, échanger l'information sont des champs potentiels. Ainsi, la radio, la télévision, l'audio visuel, la téléphonie fixe et mobile, les ordinateurs, les réseaux, les logiciels peuvent être des canaux potentiels pour maximaliser les programmes d'éducation et d'alphabetisation.

Principes

- ✓ La prise en compte de toutes les contraintes (contraintes techniques, matérielles, socio culturelles, pédagogiques, institutionnelles et financières) ;
- ✓ Une utilisation du multimédia qui permette de réduire les disparités : disparités entre zones rurales et urbaines, disparités entre les sexes et qui soit une opportunité d'apprentissage pour les plus démunis et les exclus (les femmes et les filles, les minorités ethniques, les personnes handicapées.) ;
- ✓ Une bonne opportunité pour promouvoir, valoriser et diffuser les langues nationales et les cultures du Bénin ;
- ✓ Une ouverture sur de nouveaux paradigmes tout en protégeant et valorisant les références culturelles nationales.
- ✓ Un accompagnement des transformations socio culturelles et les dynamiques de changements.

Conditions à remplir

- ✓ Une articulation avec les stratégies nationales d'utilisation des TIC ;
- ✓ Une concertation et partenariats entre les différents acteurs dans le secteur : Etat, Secteur privé, Société civile, Communes ;
- ✓ Des infrastructures de base et des constructions adéquates ;
- ✓ Des sources d'énergies fiables, suffisantes et peu coûteuses ;
- ✓ Des équipements adaptés ;
- ✓ Un mécanisme de maintenance des équipements ;
- ✓ Un déploiement et une formation des ressources humaines (compétences présentes au niveau local) ;
- ✓ Un développement de programmes et de contenus adaptés aux besoins des apprenants ;
- ✓ Un développement de programmes et contenus adaptés aux locuteurs des langues nationales ;
- ✓ Des mécanismes de suivi évaluation du programme (dispositif expérimental sous forme de recherche action)

Axes Stratégiques

- ✓ Utiliser les radios et télévision comme moyens privilégiés de communication et d'apprentissage pour l'alphabétisation des adultes ;
- ✓ Introduire l'utilisation des langues nationales dans la téléphonie mobile ;
- ✓ Développer des logiciels et utiliser les TIC pour la formation des formateurs et le renforcement de capacités des équipes (coordonateurs, superviseurs, facilitateurs.) ;
- ✓ Développer des logiciels pour l'utilisation des langues nationales par les acteurs du développement (communes, projets, ONG, services étatiques...) ;
- ✓ Développer des logiciels pour l'alphabétisation dans les langues nationales et pour le passage au français pour les apprenants-es ;
- ✓ Créer quelques centres communautaires pilotes multi medias d'information et d'utilisation des TIC (ordinateurs, connexions internet, vidéo projecteur, matériel audio visuel) ;
- ✓ Analyser le processus expérimental d'utilisation des TIC dans toutes ses composantes technologiques, institutionnelles, pédagogiques, sociologiques et financières.

Annexe 5 : Utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC)

- **Document 1 : Utilisation de la radio communautaire Deeman**

RADIO DEEMAN Parakou avec l'ONG Sian N'Son
 Démarrage des émissions en 2011, émissions se poursuivent jusqu'à ce jour

Thèmes :

- Condition d'ouverture d'un centre par le programme
- Importance de l'alphabétisation
- Les effets du programme
- Le genre
- Les clubs de lecture
- Les formations techniques spécifiques
- Les bibliothèques villageoises

- **Document 2 : Communes ayant bénéficié de cours de transcription**

Liste des communes ayant bénéficié des cours de transcription par l'ONG Derana

Commune	Langues	Participants	Date
N'Dali	Bariba	4	5 au 8 Mai 2010
	Peulh	4	
Bembèrèkè	Bariba	4	
	Peulh	4	
Nikki	Bariba	4	1 au 4 Juin 2010
	Peulh	4	
Kalalé	Bariba	4	
	Peulh	4	

Liste des communes qui ont bénéficié de formation à la transcription des langues nationales par l'ONG Sia N'Son

	Communes	Langue	Nombre
Avril 2008	Tchaourou	Baatonum	02
		fulfulde	02
	Pèrèrè	baatonum	02
		Fulfulde	01
Du 04 au 08 Juin 2012	Parakou	Baatonum	01
		Fulfulde	01
	Pèrèrè	Baatonum	01
		Fulfulde	01
	Tchaourou	Baatonum	00
		Fulfulde	02
	Gogounou	Baatonum	01
		Fulfulde	01
	Kandi	Baatonum	01
		Fulfulde	01
	Sinendé	Baatonum	01
		Fulfulde	01

- **Document 3 : Communes ayant bénéficié de logiciels en langues nationales**

Liste des communes bénéficiant de logiciels en langues nationales par l'ONG Derana

Commune	Logiciel	Date
N'Dali	Bariba et Peulh	14 Juin 2010
Nikki	Bariba et Peulh	15 Juin 2010
Kalalé	Bariba , Peulh et Boo	16 Juin 2010
Bembèrèkè	Bariba et Peulh	17 Juin 2010

Liste des communes qui disposent de logiciels en langues nationales par l'ONG Sia N'Son

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - Tchaourou - Pèrèrè - Gogounou - Sinendé |
|--|

Annexe 6 : Forces et faiblesses des acteurs institutionnels

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
National	Ministères	<ul style="list-style-type: none"> - Stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (SCRP) - Plan Décennal de Développement du Secteur de l'Éducation (PDDSE) - Document de Politique Nationale d'Alphabétisation et d'Éducation des Adultes - Document cadre de la mise en œuvre de la stratégie du faire-faire - Normes de qualité en matière d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Cloisonnement sectoriel - Faible leadership sur le sous-secteur alpha - Faiblesses des ressources humaines et financières - Faible opérationnalisation des stratégies - Moins de 1% du budget de l'Éducation affecté à l'éducation des adultes et à l'éducation non formelle 	<ul style="list-style-type: none"> - Possibilités de négocier des ressources additionnelles des partenaires - Augmentation de la part alpha des ressources affectées à l'éducation et à la formation professionnelle et technique - Le Bénin, pays prioritaire pour la DDC depuis 1983 - Stabilité politique et démocratique 	<ul style="list-style-type: none"> - Découragement de tous les partenaires - Association de l'alpha à l'indigence - Taux de croissance économique plus faible (2 à 3 %) que le taux de croissance démographique (3,25%) - Intérêt des politiques à maintenir les populations dans l'ignorance (70% est pauvre avec moins de 1,25\$/jr) et plus de 56% sont analphabète 	<p>Les stratégies existent et les leurs sont à mobilisées mais le faible leadership du gouvernement ne permet pas d'accorder à l'alphabétisation et à l'éducation non formel la priorité nécessaire et une organisation efficace et efficiente pour atteindre des résultats pertinents</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Arrimé le sous-secteur alpha avec l'Éducation avec la création d'un ministère en charge de l'éducation des adultes et de la formation professionnelle - Créer les textes de loi et les textes réglementaires qui organisent le sous-secteur e offre un réel statut pour une meilleure reconnaissance des alphabétisés - Un meilleur leadership du sous-secteur permettra de capter des ressources additionnelles disponibles
	PTF (BM, UNICEF, AFD, PAYS-BAS, Coop Suisse, KFW...)	<ul style="list-style-type: none"> - Déclaration de Paris - Plate forme éducation - Plusieurs projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible focus sur l'alpha - Alphabétisation égale coopération 	<ul style="list-style-type: none"> - Cadre stratégique d'intervention disponible - Possibilité de 	<ul style="list-style-type: none"> - Instabilité institutionnelle du sous-secteur - Faible Gouvernance nationale et locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Les PTFs s'alignent très bien sur les stratégies nationales mais la 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure coordination de l'APD pour investir efficacement dans les secteurs à forte

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
		<ul style="list-style-type: none"> et programmes avec des synergies possibles - Panier commun éducation - Appui budgétaire ciblé et fongible 	<ul style="list-style-type: none"> suisse - Tous les autres partenaires travaillent presque exclusivement sur l'éducation formelle 	<ul style="list-style-type: none"> synergie entre projets/programme 	<ul style="list-style-type: none"> des ressources mise 	<ul style="list-style-type: none"> gouvernance nationale manque d'efficacité pour créer les synergies nécessaires à l'optimisation de l'APD 	<ul style="list-style-type: none"> valeur –ajoutée comme l'agro-industrie, le génie – civil, la logistique en lien avec la formation professionnelle et technique
	ONGs	<ul style="list-style-type: none"> - ReNOPAL - CRADENF 	<ul style="list-style-type: none"> - sur une meilleure prise en compte du sous –secteur alpha 	<ul style="list-style-type: none"> - Un marché en pleine croissance - Soutien des partenaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas de ressources propres pour assurer leur indépendance 	<ul style="list-style-type: none"> - Ces réseaux sont très dépendants de la coopération suisse et ne sont pas encore en mesure d'autofinancer des programmes spécifiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Rechercher d'autres partenariats sur l'Alpha et diversifier les sites d'intervention au plan national - Renforcer le lobbying pour la prise en compte de l'Alpha dans les budgets des communes
Département	Services déconcentrés	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi et contrôle qualité 	<ul style="list-style-type: none"> - Cloisonnement des services déconcentrés - Faiblesse des ressources humaines et financières pour assurer les missions régaliennes de l'Etat 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui des PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de volonté politique pour développer l'éducation non formelle et l'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - La fragilité des services déconcentrés constituent un grand risque pour la qualité de l'alpha 	<ul style="list-style-type: none"> - Affecter des ressources humaines de qualité et des ressources financières adéquates à l'ampleur de la mission

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
Communes	Maire et le conseil communal	<ul style="list-style-type: none"> - Lois sur la décentralisation - L'Alphabétisation comme compétence transférée aux communes - Plan de développement Communal (PDC) - Plan de travail annuel - Budget autonome 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible volonté politique et problème de gouvernance locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Transfert de compétence - FADEC 	<ul style="list-style-type: none"> - Désintérêt des PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les maires doivent accorder plus de ressources à l'alpha si tant est que leur objectif est le développement local, parce que se sont des personnes éduquées et bien formées qui pourront conduire le développement local 	<ul style="list-style-type: none"> - Les mairies construisent les centres d'alphabétisation selon les normes définies
	Point focal éducation	<ul style="list-style-type: none"> - Appuyé par certains partenaires comme l'UNICEF 	<ul style="list-style-type: none"> - Démotivation de certains points focaux parce que peu valorisée au niveau de la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui de plusieurs PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> - Désintérêt des PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> - Définir le profil de ceux qui occupent cette fonction dans la commune 	<ul style="list-style-type: none"> - Les points focaux éducation doivent gérer le budget éducation de la commune
	Coordonnateur communal	<ul style="list-style-type: none"> - Fonctionnaire communal 	<ul style="list-style-type: none"> - Peu intégré dans la gestion de la commune - Souvent sans bureau au niveau de la commune un peu laissé à lui-même au crochet des 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui des PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflits d'intérêt entre les coordonnateurs et les ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les coordonnateurs ne sont pas valorisés au sein des communes et sont tous très démotivés - Ils font le peu possible et ne peuvent fournir 	<ul style="list-style-type: none"> - Mieux intégrer les coordonnateurs dans la gestion de la commune et éviter la collusion d'intérêt avec les prestataires pour mieux garantir la qualité de l'alpha et des données

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
			ONGs, prestataires			des données fiables et exhaustives au niveau de l'alpha dans leur commune	
	ADECOB (Association pour le Développement des Communes du Borgou/Alibori	- Une maîtrise d'ouvrage déléguée pour une meilleure accélération des procédures de décaissement et une meilleure gestion de la maîtrise d'ouvrage communale	- Faible capacité opérationnelle - Manque de personnel qualifié	- PTFs prêts à accompagner le renforcement des capacités	- Corruption et impunité	- Les associations communales sont une formule efficace de gestion à condition qu'elles soient pilotées par des responsables compétents et intègres	- Transférer la mise en œuvre des programmes alpha à l'ADECOB et appuyer le renforcement des capacités de cette association
	Organisations des producteurs (OP)	- Les GV étaient les principaux bailleurs de l'alpha autour des activités de coton avec 2f/kg de coton - Les OP et autres groupements d'intérêts seront des chevilles ouvrières de l'alpha pour une meilleure visibilité des impacts socio-	- La mort du coton dans le département, a fragilisé les GV qui ne financent plus le coton - La mauvaise gestion au sein des groupements a découragé beaucoup de producteurs	- Au plan économique les groupements constituent une grande opportunité de réduction de la pauvreté	- Mauvaise gestion	- Les groupements comme garant d'une optimisation des ressources affectées à l'alpha	- Asseoir le nouveau programme alpha sur des groupements d'intérêt économique pour une meilleure visibilité des impacts de l'alpha

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
		économiques de l'alpha					
	Organisations des femmes pour le Micro-crédit (RENAB= Réseau National des Bénéficiaires de Micro-crédit)	- Une force de pression, de négociation et un creuset de formation	- Politisation à outrance	- Capitalisation des expériences plus pertinentes	- Récupération politique lors des élections	- Les associations des bénéficiaires de micro crédit peuvent créer une réelle dynamique économique en faisant le lien entre les groupements alphabétisés et le financement de leurs activités génératrices de revenus Aujourd'hui l'alpha égale pauvreté	- Créer le lien entre l'alpha et la réduction de la pauvreté -
	Autres projets de la coopération suisse	- Les projets PAEFE et DER peuvent créer des passerelles avec l'alpha	- Les passerelles ne sont pas formellement établies	- Les PTFs s'accordent sur la recherche de synergie entre les projets	- Cloisonnement	- Seule la synergie entre les projets peut renforcer l'efficacité de l'aide publique au développement et garantir la pérennisation et avoir un réel impact sur l'autonomisation des acteurs et le recul de la pauvreté	-

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
						<ul style="list-style-type: none"> - Le cloisonnement actuel lessive tous les acquis des projets dès la fin de chaque projet 	
	Centre de promotion sociale	<ul style="list-style-type: none"> - Un centre intégré 	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources très limitées en personnel et en matériels 	<ul style="list-style-type: none"> - Potentiel de synergie très élevé pour l'intégration du genre dans les activités d'alpha 	<ul style="list-style-type: none"> - Faible intérêt pour les PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> - Les CPS sont des centres intégrés capables de favoriser la synergie des projets au niveau village 	<ul style="list-style-type: none"> - Meilleure affectation des ressources au centre de promotion sociale
	Radio communautaire	<ul style="list-style-type: none"> - Technologies de l'information et de la communication, couverture médiatique - Emissions interactives 	<ul style="list-style-type: none"> - Faiblesses des ressources technologiques 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui des PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> - Communautarisme et activation des conflits identitaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Les radios communautaires pourraient servir de canaux pour atteindre le grand public et à l'utilisation des TIC 	<ul style="list-style-type: none"> - Renforcer les ressources technologiques des radios communautaires pour favoriser les TIC
	Projets et programmes	<ul style="list-style-type: none"> - Synergies possibles entre les projets et programmes 	<ul style="list-style-type: none"> - Cloisonnement des projets sur les mêmes groupes cibles - Faible impacts sur la réduction de la pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Plusieurs projets des mêmes partenaires ou de différents partenaires sont susceptibles d'être en synergie pour offrir de meilleures opportunités aux groupes cibles 	<ul style="list-style-type: none"> - La faiblesse de la gouvernance locale incapable de développer une stratégie inclusive dans la gestion locale pour optimiser les passerelles entre projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ressources disponibles et mobilisées sont souvent mal utilisées et ne créent pas la valeur ajoutée espérée en matière de réduction durable de la pauvreté - Après les projets 	<ul style="list-style-type: none"> - Intégrer alpha et développement rural dans le portefeuille de la coopération suisse

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
				d'améliorer leurs revenus et leurs conditions de vie		les groupes cibles retombent dans leur situation initiale	
	ONGs	<ul style="list-style-type: none"> - Expertises alpha disponibles 	<ul style="list-style-type: none"> - Offre pas très adaptée pour répondre aux besoins spécifiques des apprenants - Faible environnement lettré 	<ul style="list-style-type: none"> - Continuités et diversités des partenaires - Marché extensible 	<ul style="list-style-type: none"> - Conflit d'intérêt et corruption avec les services de l'Etat et de la commune et manque d'indépendance vis-à-vis des partenaires techniques et financiers 	<ul style="list-style-type: none"> - Les ONGs DERANA et SIAN' son ont de l'expertise mais leur complicité avec les services communaux et les services départementaux frisent le conflit d'intérêt et pourraient expliquer en partie l'inertie des coordonnateurs à contrôler la qualité de leurs prestations 	<ul style="list-style-type: none"> - Une plus grande rigueur dans la mise en œuvre du « faire-faire » en séparant les trois fonctions sensibles : - Identification des besoins et élaboration des termes de références - Préparation des offres et exécution (les offres doivent être systémiques pour créer la synergie intersectorielle et multisectorielle) - Suivi- évaluation des prestations
Village	apprenants(es)	<ul style="list-style-type: none"> - Alphabétisation comme instrument de reconnaissance sociale et économique, - Affirmant 	<ul style="list-style-type: none"> - Non-respect des normes de profils d'entrée et de sortie d'un alphabétisé - Méthodologie de collecte des 	<ul style="list-style-type: none"> - Le CENALA ET INFRE pour définir les référentiels et les curricula - Transfert de compétences 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque de synergie entre alpha et activités génératrices de revenus - Alpha égale pauvreté 	<ul style="list-style-type: none"> - Les apprenants sont très motivés mais leurs attentes ne rencontrent pas une offre conçue et comprise 	<ul style="list-style-type: none"> - Offrir un contenu de formation intégrée qui tienne compte de l'apprenant comme acteur de production de

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
		<ul style="list-style-type: none"> identitaire - Outil de promotion économique et d'intégration communautaire - Demande croissante et diversifiée 	<ul style="list-style-type: none"> statistiques non normalisées - Statistiques disponibles exclusivement auprès des ONGs sans capacité de validation par les services communaux et les services déconcentrés 	<ul style="list-style-type: none"> aux communes - Existence des normes d'un centre d'alphabétisation en termes d'infrastructures et en terme pédagogique - Appui des PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> - Désintérêt des PTFs 	<ul style="list-style-type: none"> comme « recherche de réponses adaptées aux besoins spécifiques des apprenants »(les normes de qualité en matière d'alphabétisation et d'éducation des adultes ; 2009) 	<ul style="list-style-type: none"> richesse et de valeurs et acteur de changement dans son milieu - Axé le groupe cible sur les groupements d'intérêt économique, tel les groupements de femmes et /ou d'hommes menant une activité génératrices de revenus
	Facilitateurs	<ul style="list-style-type: none"> - Expertises disponibles quantitativement et qualitativement - Les expertises reconnues par les apprenants et les autorités locales 	<ul style="list-style-type: none"> - Expertises disponibles mais pas toujours mobilisées 	<ul style="list-style-type: none"> - Appui des PTFs et marché extensible 	<ul style="list-style-type: none"> - Inadaptation de l'expertise aux besoins des apprenants 	<ul style="list-style-type: none"> - Certains facilitateurs sont de niveau faible - et pas bien intégrés au milieu 	<ul style="list-style-type: none"> - Former les facilitateurs suivant les normes et les outillés de matériels didactiques validés
	COGECA	<ul style="list-style-type: none"> - Effort de structuration pour la pérennisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Pas un leadership affirmé 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien des ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Fin des programmes d'alphabétisation 	<ul style="list-style-type: none"> - Les COGECA se structurent peu à peu et prennent pour enjeu la pérennisation de l'alpha dans leur village 	<ul style="list-style-type: none"> - Augmenter la part des femmes dans le bureau de COGECA et former les membres au leadership et au lobbying

Niveau	Acteurs	Forces	Faiblesses	Opportunités	Menaces	Analyses	Recommandations
	Délégué du village ; Chef religieux ; Personnes ressources	<ul style="list-style-type: none"> - Intégration sociale - Fort soutien de l'alpha par l'ensemble des autorités et faiseurs d'opinion du milieu - Don volontaire de parcelles pour ériger les centres d'alpha dans le village 	<ul style="list-style-type: none"> - Alpha pas encore valorisés dans le conseil du village 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutien des ONGs 	<ul style="list-style-type: none"> - Désintérêt des apprenants et mauvaise gouvernance locale 	<ul style="list-style-type: none"> - Dans certains villages l'alpha à crée un tissu social cohérent et une mobilisation de l'ensemble de la communauté 	<ul style="list-style-type: none"> - Soutenir cette dynamique et valoriser les alphabétisés dans les groupements et dans les instances villageoises et communales

Annexe 6 : Forces et faiblesses de l'ASAEA

Domaines	Forces	Faiblesses
Pertinence	<ul style="list-style-type: none"> ✓ ASAEA en parfaite cohérence avec la politique nationale ✓ prise en compte du genre et des catégories marginalisées (pauvres, peuls...) ✓ rapports hommes/femmes améliorés notamment dans les communautés peuls à travers les thématiques abordées (violences faites aux femmes) ✓ meilleure entente entre communautés et une meilleure gestion des conflits entre producteurs et éleveurs et des possibilités d'intermédiation entre communautés ✓ intérêt des participant(e)s pour les thèmes de santé, d'hygiène, de natalité...et sur l'importance de l'éducation et de la scolarisation des filles ✓ formations techniques spécifiques effective avec quatre plats : aviculture, apiculture, cuniculture et fabrication du savon ✓ très participation des communautés (mise en place des COGECA, contribution aux coûts de l'alphabétisation : construction des pailloles, achat des fournitures, hébergement ou quelquefois restauration des animateurs dans les villages, détermination des jours, périodes et horaires, participation citoyenne : autorités locales (délégués et chefs religieux) toujours présentes dans les rencontres, droits et devoirs mieux connus (même si l'articulation avec le programme de Social Watch n'a pas été établie.) ✓ pratiques partenariales telles que la mutualisation des moyens et même l'impossibilité de dissocier les deux (2) ONG, l'implication des coordinateurs communaux et la mise en place des logiciels de traduction en 2 langues et l'appui au PAEFE à travers l'expertise du CRADENF et les ressources humaines des deux (2) ONG... 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ pas d'articulation avec la carte de la pauvreté détenue par les services déconcentrés en charge des questions de pauvreté ✓ faible connaissance du milieu (absence d'analyse sociolinguistique) et des besoins spécifiques des différentes catégories de personnes exclues et vulnérables qui n'ont pas permis une offre ciblée et diversifiée notamment pour l'Egalité sociale et le genre ✓ femmes minoritaires dans les centres (seulement 30% des effectifs pour un objectif de 50%) ✓ bonnes mesures pas prises pour faciliter leur participation des femmes ou mesures prises pas les mieux adaptées : les femmes représentent 65% des abandons et 26% des femmes abandonnent soit une femme sur quatre ✓ faible connaissance des pratiques sociales dans les sites d'intervention (minorités, problèmes et conflits...) ✓ choix des langues pas établi sur la base d'une analyse sociolinguistique ✓ recherche-action absente ✓ thèmes transversaux prévus dans les contrats des ONG pas mis en œuvre (promotion égalité homme/femme qui est sans budget et la confection des gadgets de campagne pour les femmes candidates pour 1.000.000 FCFA) ✓ standardisation des offres de formation techniques sans prise en compte des besoins réels selon les milieux, l'âge, le genre et le niveau de scolarisation ✓ formations techniques effectuées à deux semaines de l'évaluation externe avec un timide niveau d'application dans les sites visités ✓ poursuite des études pas prévue par l'ASAEA (passerelles pour le formel ou poursuite dans la formation professionnelle) ✓ participation des communautés limitée par les choix opérés par les ONG avec l'absence de négociation des objectifs et des

Domaines	Forces	Faiblesses
		<p>contributions des communautés, d'implication des communautés dans le choix des animateurs malgré présence d'un potentiel de lettrés dans le milieu</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ énorme potentiel de partenariat interne à la coopération suisse à travers ses différents projets, interne aux ONG (micro finance par exemple) et externe (autres programmes des PTF et de l'Etat) pas été suffisamment mobilisé par le programme ✓ absence de mécanisme de coordination au niveau local comme cela est le cas avec les PTF au niveau national et de stratégie de partenariat et de synergie ✓ alphabétisation pas une préoccupation des Communes ✓ faible part des ressources allouées par la DDC qui arrive directement dans les centres (sur les activités de 2013, seules 6 ont concerné en partie les centres directement en plus de la rémunération des animateurs)
Efficacité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ recul de l'analphabétisme dans les deux départements et à l'amélioration la demande en éducation financé seulement par l'ASAEA ✓ très forte demande en français et en gestion élémentaire ✓ équipement de six (6) 6 bibliothèques et des émissions diffusées avec une radio communautaire (DEEMAN FM) ✓ introduction des NTIC prévue dans les clubs de lecture (mise en place des équipements dans un centre au moment de l'évaluation et à la fin du programme) ✓ opportunité de valorisation de l'expertise nationale avec l'implication du CRADENF et du ReNOPAL ✓ document externe portant système de suivi des effets (manuel de suivi pour le pilotage du programme ASAEA datant de juin 2009) élaboré ✓ 35.000 personnes ayant participé au programme « faire faire » avec 30 ONG impliquées ✓ existence de document de pilotage de la politique du sous- 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ absence de données statistiques certifiées par les services de l'Etat sur les effectifs inscrits et selon le sexe, l'âge, la zone ✓ non disponibilité d'une cartographie des interventions ✓ l'offre des ONG par année insuffisante en termes de quantum horaire avec moins de 140h/an compte non tenu des absences, cérémonies... alors que la norme de 300h est reconnue pour l'alphabétisation initiale; ✓ les conditions d'enseignement-apprentissage pas réunies (local, équipement, matériel didactique, environnement lettré, niveau des animateurs, qualité de la supervision...); ✓ la diversité des apprenants conduisant à des classes hétérogènes et multigrades avec des animateurs pas préparés à gérer ces situations éducatives complexes ou dont le niveau en français est faible; ✓ la faiblesse de la documentation, l'absence de publication de textes produits par les apprenant(e)s (textes oraux en année 1 et textes écrits en année 2 au niveau de la PdT !) et l'absence de

Domaines	Forces	Faiblesses
	<p>secteur de l’alphabétisation et de lois sur la décentralisation avec l’alphabétisation comme compétence transférée aux communes</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ nomination d’un chargé de programme et d’un chargé de suivi au sein du BUCO et l’existence de mécanisme de concertation entre PTF. 	<p>matériel d’application et d’affiches confectionnées dans le cadre du projet ;</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ les activités phares <i>démarrées tardivement</i> (FTS à deux semaines de l’évaluation externe, meubles de rangement des ouvrages en langues locales, dotation des centres dits « novateurs » en matériel et équipements de transformation,...) <i>ou non démarrées</i> (NTIC avec l’accès à internet dans 6 centres, pas d’organisation de sessions de formation en direction des groupements/centres sur la gestion organisationnelle et comptable et sur les techniques de conservation des produits agricoles, diffusion du journal, accompagnement des communes dans la maîtrise d’ouvrage ...) ; ✓ pas d’application des thèmes liés à l’agriculture du fait d’absence de cours durant l’hivernage ; ✓ stratégie nationale de post alphabétisation pas encore formulée ✓ faibles résultats obtenus sur l’influence des politiques et le financement de l’alphabétisation au Bénin par les réseaux (ReNOPAL et CRADENF) ✓ conditions de réussite de la stratégie du « faire faire » pas été remplies (cadre politique instable, cadre de financement est inadapté, modalités de financement des ONG inappropriées, cadre partenarial n’est pas mis en place, cadre technique sans ressources, manuel de procédures pas élaboré, cadre normatif sur l’alphabétisation pas encore mis en œuvre, financement insuffisant...) ✓
Effets	<ul style="list-style-type: none"> ✓ satisfaction de pouvoir utiliser ces mécanismes de base dans leur quotidien : écrire son nom, rédiger une lettre, lire un panneau publicitaire ou un signe du code de la route, lire l’heure, reconnaître sa peinture de chaussures ✓ meilleure connaissance des problèmes d’hygiène, assainissement ✓ intérêt pour les thématiques autour de la santé, et plus 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ absence d’une situation initiale et d’objectifs quantitatifs et qualitatifs avec des indicateurs mesurables pour vérifier véritablement les effets du programme ✓ absence d’un système de suivi évaluation fonctionnel (un travail a été amorcé sur les effets à mesurer avec la production d’un document qui ne semble pas avoir été approprié, utilisé par les ONG)

Domaines	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> particulièrement autour de la santé de la reproduction ✓ demande de planification familiale fortement exprimée par les femmes et les hommes ✓ mobilisation et une organisation communautaire autour de l'alphabétisation (constitution d'un comité de gestion (COGECA) ✓ réelle contribution financière et matérielle des communautés et des alphabétisés ✓ participation des leaders communautaires (délégués, imams...) qui semblent être associés, impliqués dans les actions d'alphabétisation ✓ amélioration des rapports hommes/femmes, des rapports entre les différents groupes (éleveurs, agriculteurs) et meilleure entente et cohésion sociale (organisation autour de l'alphabétisation et des AGR) ✓ meilleure connaissance des rôles et devoirs des citoyens et des défis de développement ; ✓ constitution d'un réservoir de personnes ressources utilisables pour le développement local ✓ réelle demande d'éducation des apprenants mais aussi des non apprenants (qui regrettent de ne pas avoir suivi les cours d'alphabétisation) et une incidence positive de l'alphabétisation des adultes sur la scolarisation des enfants notamment sur la scolarisation des filles 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ absence de mécanisme de capitalisation pour valoriser les bonnes pratiques et les leçons apprises, ce qui aurait permis de mesurer l'intérêt et la portée des réalisations ✓ rapports de fin de campagne plus narratifs qu'analytiques ✓ réunions de coordination du comité de pilotage non centrées sur le suivi du cadre logique de l'ASAEA ✓ aucun mécanisme de concertation au niveau local ✓ pas de véritable partenariat et pas de synergie ✓ aucun autre ministère technique associé alors que l'approche holistique et intégrée pour l'alpha (approche intersectorielle) ✓ pas de véritable stratégie en matière de gouvernance ni d'objectifs quantitatifs dans ce domaine et avec un niveau de transfert de responsabilités et de compétences (gestion des ressources humaines et des fonds) aux structures communautaires très limité ✓ pas de données de référence, d'indicateurs vérifiables ni de dispositif de suivi pour mesurer les acquis du programme en matière d'amélioration des revenus
Pérennité	<ul style="list-style-type: none"> ✓ organisation au niveau des Communes pour la prise en compte des problématiques d'éducation (Adjoint au Maire, point focal Education et Coordinateur alpha) ✓ élaboration du mécanisme de suivi-évaluation des effets avec le recrutement d'un spécialiste même si la mission n'a pas noté de résultats concrets à ce niveau 	<ul style="list-style-type: none"> ✓ doutes sur les capacités d'autonomisation de l'ONG DERANA qui est resté dans l'alpha et avec un seul partenaire (la DDC) ✓ Aucun dispositif de pérennisation n'est présent dans les Communes avec ces PDC qui ne consacrent que quelques lignes sur l'alphabétisation et un faible financement de cette dernière ✓ ressources humaines, matérielles et financières limitées dans les

Domaines	Forces	Faiblesses
	<ul style="list-style-type: none"> ✓ autonomisation possible de l'ONG SIAN'SON qui a pu développer un partenariat diversifié ✓ ADECOB, un potentiel certain comme maître d'ouvrage délégué en alphabétisation ✓ Existence de normes de qualité (2009) et d'un plan de suivi des normes (2010) ✓ bons comportements des apprenant-e-s et de leur milieu (organisations communautaires, chefs traditionnels...) qui sont des gages pour la pérennité des actions sur le terrain 	<p>services déconcentrés</p> <ul style="list-style-type: none"> ✓ pas de véritable appropriation du programme par les services centraux